

An aerial photograph of a town and a highway interchange at sunset. The town features many houses with red roofs and some buildings with yellow walls. A large highway interchange with multiple lanes and overpasses is visible, with several cars and trucks on the road. The sky is a mix of orange, pink, and blue, suggesting the time is either dawn or dusk. The overall scene is a mix of urban and suburban development.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

20

22

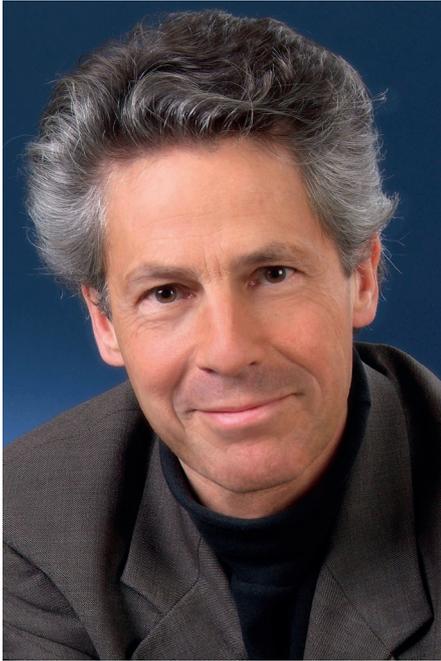
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

LE MOT DU PRÉSIDENT



ÉDITO

**Alain
SUGUENOT**

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION BEAUNE
CÔTE & SUD

Chers amis,

Ce rapport d'activités 2022 rend compte de l'action menée au quotidien par la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud. Un document de synthèse qui dresse le bilan de l'année qui s'achève mais aussi les perspectives à venir.

En 2022, tous les services ont entrepris des projets d'envergure en termes d'Attractivité, d'Opérations d'Aménagement, de valorisation environnementale

Après plusieurs années marquées par la crise sanitaire, les effets de celle-ci semblent enfin s'estomper. L'attractivité de l'Agglomération n'aura jamais été aussi marquée. Un projet pour revaloriser les Hautes-Côtes et le Plateau, de nouvelles navettes électriques pour faciliter la mobilité des touristes et des habitants de l'Agglomération ou bien encore les 10 ans de la Baignade naturelle... 2023 s'annonce riche !

Je tiens à remercier, tous ceux qui œuvrent chaque jour pour que les politiques publiques puissent se concrétiser. L'investissement quotidien des élus et des agents territoriaux fait avancer tout le territoire et prouve, à quel point, une collectivité œuvre chaque jour pour ses habitants.

SOMMAIRE

01

Présentation de l'Agglomération - p.6

- Le fonctionnement et les compétences
- Le Conseil Communautaire
- Le Bureau
- Les Commissions

02

Les moyens au service d'un territoire - p.14

- Les Ressources Humaines
- Les Finances
- La Commande Publique
- La Direction des Opérations d'Aménagement
- La Plateforme Ressources

03

Les opérations économiques et d'urbanisme - p.50

- Le Développement économique
- Le Programme Local de l'Habitat
- Le Plan Climat Energie Territorial
- La Gestion du droit des sols
- Suivi des documents d'urbanisme
- Transports et Mobilité

04

Les Actions environnementales - p.66

- Les Déchets
- L'eau potable
- L'assainissement
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Les sites et milieux naturels

05

Les actions au bénéfice de la cohésion sociale - p.88

L'ACTION FAMILLE :

- La Petite Enfance
- L'Enfance

L'ACTION CULTURELLE :

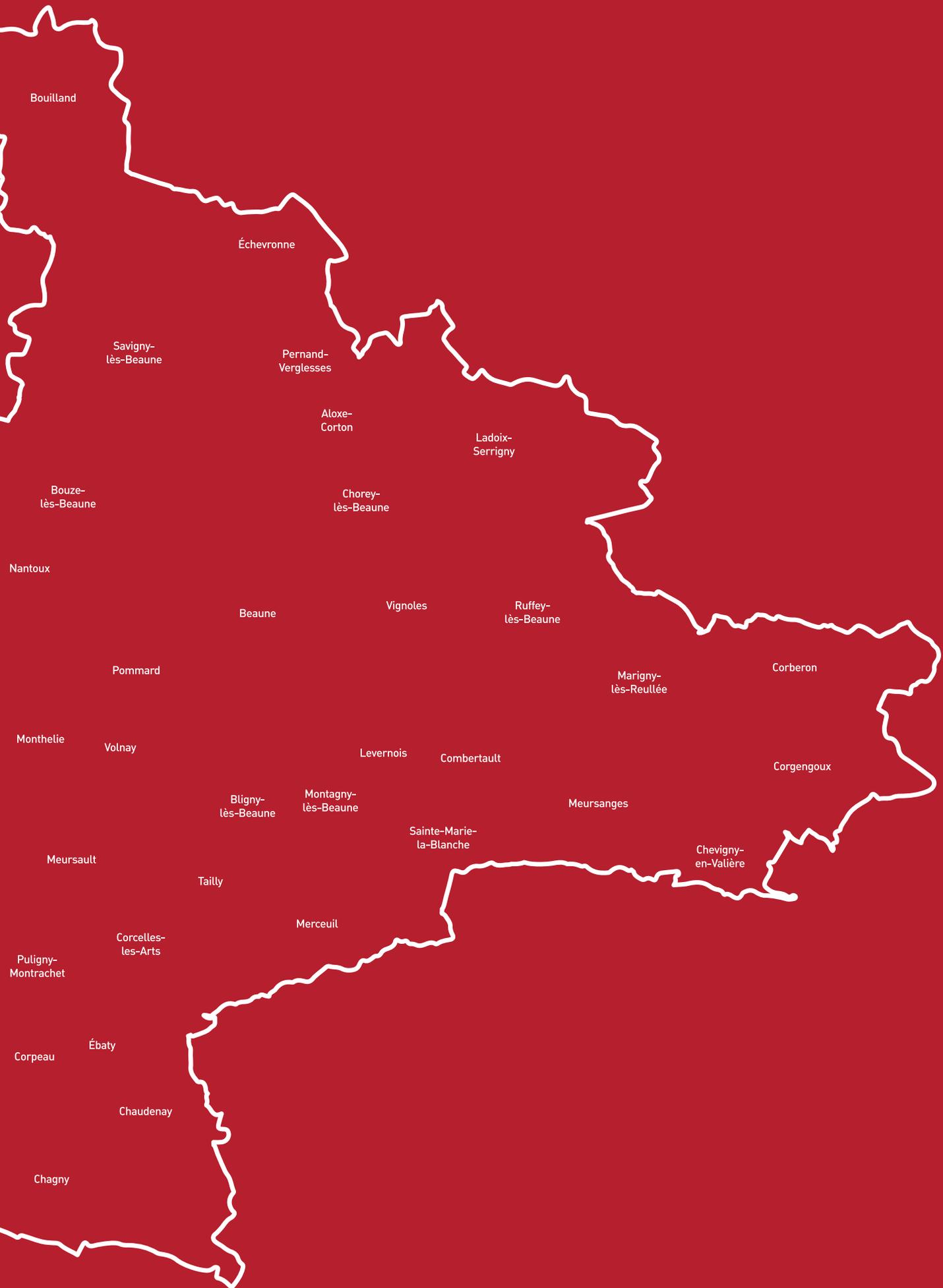
- Conservatoire
- Beaux-Arts
- Les équipements sportifs

Beaune Côte & Sud

Plateau, Côte et Plaine

Développement Économique, Milieux Naturels, Déchets, Équipements Sportifs, Tourisme, Enfance, Petite Enfance, Transports, Eau, Assainissement, École des Beaux-Arts, Conservatoire, Urbanisme, Habitat et Climats.





Bouilland

Écheveronne

Savigny-lès-Beaune

Pernand-Verglesses

Aloxe-Corton

Ladoix-Serrigny

Bouze-lès-Beaune

Chorey-lès-Beaune

Nantoux

Beaune

Vignoles

Ruffey-lès-Beaune

Pommard

Marigny-lès-Reullée

Corberon

Monthelie

Volnay

Levernois

Combertault

Corgengoux

Meursault

Bligny-lès-Beaune

Montagny-lès-Beaune

Meursanges

Sainte-Marie-la-Blanche

Chevigny-en-Valière

Tailly

Merceuil

Corcelles-les-Arts

Puligny-Montrachet

Corpeau

Ébaty

Chaudenay

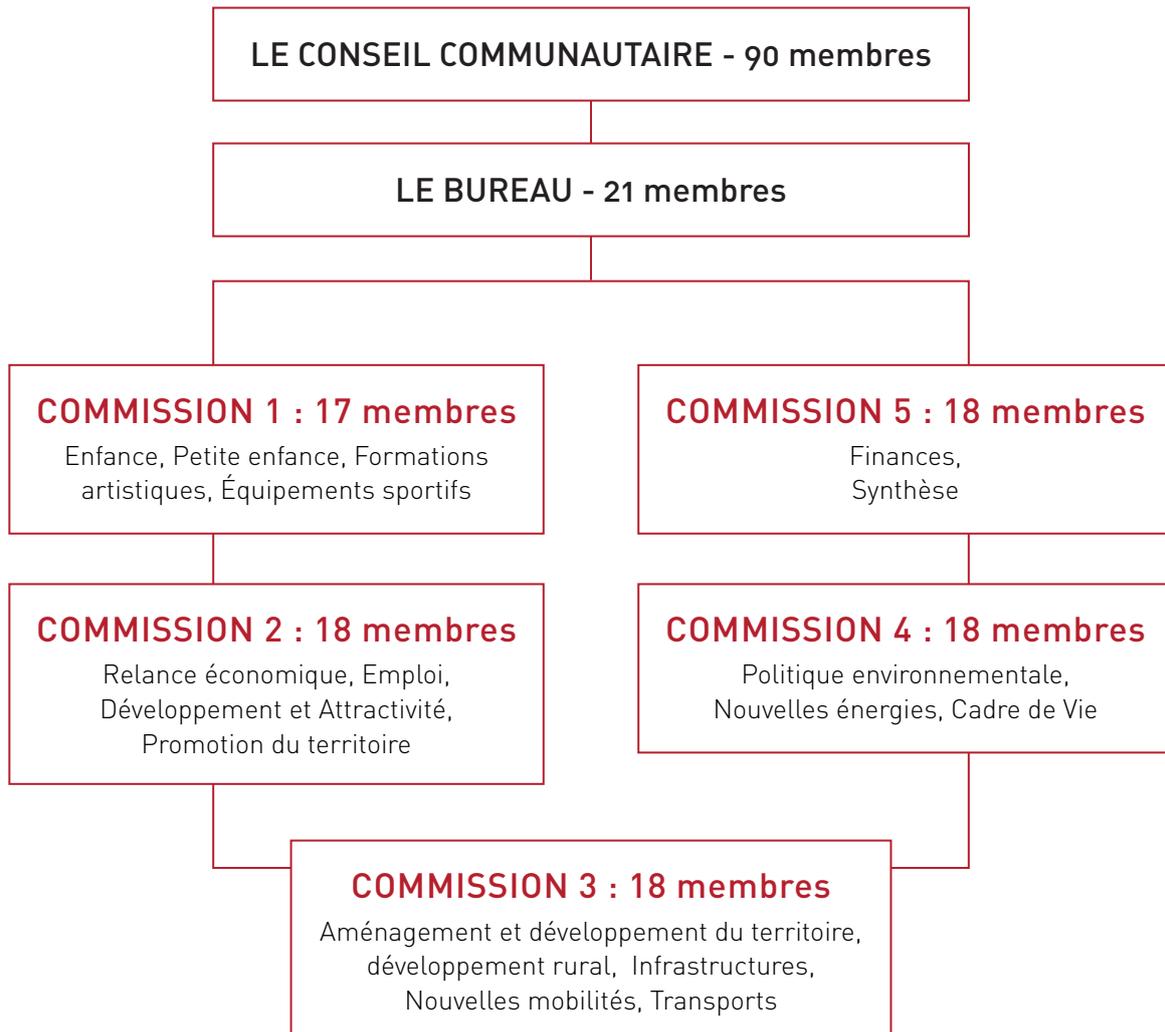
Chagny

Beaune Côte & Sud

1 AGGLOMÉRATION, 53 COMMUNES

Situé au cœur de la Bourgogne, entre ville et campagne, le territoire de l'Agglomération Beaune Côte & Sud ne cesse de se développer pour offrir à tous ses habitants un cadre de vie équilibré, alliant loisirs et services de proximité.

L'INSTITUTION



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), organisation de la mobilité,
- Equilibre social de l'habitat - politique de la ville d'intérêt communautaire, Programme Local de l'Habitat (PLH),
- Développement économique d'intérêt communautaire: création, aménagement, entretien et gestion des activités, actions de développement économique d'intérêt communautaire, tourisme,
- Eau-assainissement,
- GEMAPI,
- Eaux Pluviales.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Équipements sportifs d'intérêt communautaire,
- Actions culturelles : École des Beaux-Arts et Conservatoire de Musique et Danse,
- Voirie : création, aménagement et entretien de voirie pour les zones d'activités et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire,
- Actions environnementales : assainissement collectif et autonome, eau potable et gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Aires d'accueil des gens du voyage.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Études à l'échelle de la communauté en matière de préservation du patrimoine naturel et environnemental ainsi que du patrimoine bâti,
- Actions famille : Enfance (extra et péri-scolaire) et Petite Enfance (Relais Assistantes Maternelles RAM et crèches),
- Fourrière animale intercommunale,
- Politique de circulation douce,
- Aménagement des berges et entretien des rivières.



CHIFFRES CLEFS :

53
COMMUNES

48 du Sud de
la Côte d'Or

5 du Nord de la
Saône-et-Loire

52 364
HABITANTS AU TOTAL

552 km²
DE TERRITOIRE AU TOTAL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire compte 90 élus représentant 53 communes, en tenant compte du nombre des habitants qui les composent.



En 2022, le Conseil s'est réuni 5 fois et a pris 130 délibérations.

ALOXE CORTON, 135 habitants
Maurice CHAPUIS

AUBIGNY LA RONCE, 166 habitants
Gérard ROY

AUXEY DURESSES, 314 habitants
Bernard BATTAULT

BAUBIGNY, 207 habitants
Rémy MORIN

BEAUNE, 21 579 habitants
Alain SUGUENOT
Jean Luc BECQUET
Carole BERNHARD
Pierre BOLZE
Raphaël BOUILLET
Marie-France BRAVARD
Geoffroy BRUNEL
Anne CAILLAUD
Géraldine CHAMPANAY
Jean-François CHAMPION
Carole CHATEAU

Xaxier COSTE
Stéphane DAHLEN
Ariane DIERICKX
Alexis FAIVRE
Charlotte FOUGERE
Thibaut GLOAGUEN
Emanuelle JEUNET-MANCY
Sophie LEFAIX
Virginie LEVIEL
Virginie LONGIN
Michel PIERRON
Olivia PUSSET
Bernard REPOLT
Sihème REZIGUE
Philippe FALCE
Virigine ROUXEL-SEGAUT
Jonathan VION
Geneviève PELLETIER
Eric MONNOT

BLIGNY-LÈS-BEAUNE, 1247 habitants
Didier DURIAUX
BOUILLAND, 201 habitants
Jean-Noël MORY

BOUZE-LÈS-BEAUNE, 320 habitants
Pascal HUGUENIN

CHAGNY, 5 704 habitants
Sebastien LAURENT
Vittorio SPARTA
Delphine SAVARY
Gérard NAIRAT
Patricia ROSSIGNOL
Estelle BRUNAUD
Richard BENINGER

CHANGE, 228 habitants
Yves PYS

CHASSAGNE-MONTRACHET,
316 habitants
Céline DANCER

CHAUDENAY, 1 097 habitants
Catherine PAPPAS

CHEVIGNY-EN -VALIERE, 329 habitants
Jean-Claude BROUSSE

CHOREY-LES-BEAUNE, 640 habitants
Arnaud GUICHARD

COMBERTAULT, 568 habitants
Didier SAINT EVE

CORBERON, 448 habitants
Jean-Christophe VALLET

CORCELLES-LES-ARTS, 476 habitants
Thierry DUBUISSON

CORGENGOUX, 400 habitants
Pierre BROUANT

CORMOT-VAUCHIGNON, 196 habitants
Marc DENIZOT

CORPEAU, 963 habitants
Sandrine ARRAULT

DEZIZE-LES-MARANGES,
174 habitants
Michel BOULEY

EBATY, 252 habitants
Olivier ATHANASE

ECHEVRONNE, 282 habitants
Jean-Luc PETIT

LA ROCHEPOT, 288 habitants
Veronique RICHER

LADOIX SERRIGNY, 1 831 habitants
Jérôme FOL
Corinne GARREAU

LEVERNOIS, 296 habitants
Jean-Louis BAUDOIN

MARIGNY-LES-REULLEE,
212 habitants
Jean-Paul BOURGOGNE

MAVILLY-MANDELLOT, 176 habitants
Guy DROMARD

MELOISEY, 345 habitants
Pascal MALAQUIN

MERCEUIL, 821 habitants
Cyril DEREPIERRE

MEURSANGES, 538 habitants
Jean-Paul ROY

MEURSAULT, 1 476 habitants
Denis THOMAS

MOLINOT, 147 habitants
Christian POULLEAU

MONTAGNY-LÈS-BEAUNE,
661 habitants
Richard ROCH

MONTHELIE, 158 habitants
Cladio PAGNOTTA

NANTOUX, 162 habitants
Rémi CHAMPAUD

NOLAY, 1 478 habitants
Jean-Pascal MONIN
Laurence BROCHOT

PARIS L'HOPITAL, 293 habitants
Olivier MENAGER

PERNAND-VERGELESSES,
247 habitants
Gilles ARPAILLANGES

POMMARD, 518 habitants
Jacques FROTEY

PULIGNY-MONTRACHET,
383 habitants
Alexandra PASCAL

RUFFEY-LES-BEAUNE, 710 habitants
Gérard GREFFE

SAINT-AUBIN, 237 habitants
Michel MOINGEON

SAINT-ROMAIN, 223 habitants
Serge GRAPPIN

SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE,
855 habitants
Michel QUINET

SANTENAY, 838 habitants
Guy VADROT

SANTOSSE, 53 habitants
Jacqueline METAIS

SAVIGNY-LES-BEAUNE, 1 314habitants
Sylvain JACOB

TAILLY, 181 habitants
Eric SORDET

THURY, 286 habitants
Daniel TRUCHOT

VALMONT, 258 habitants
Daniel CARRIER

VIGNOLES, 899 habitants
Jean MAREY

VOLNAY, 240 habitants
Pascal BOULEY





Beaune Côte & Sud
 Communauté d'Agglomération
 www.beaunecoteetsud.com

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :

Élu par le Conseil Communautaire le 10 juillet 2020, le Bureau Communautaire est l'instance exécutive de l'Agglomération. Outre le Président, il se compose de 14 Vice-Présidents et de 6 membres.

Ainsi le Bureau est un organe stratégique de réflexion et d'impulsion. Il décide de tous les sujets n'ayant pas d'incidence financière (pour lesquels la décision revient au Conseil).

En 2022, le bureau s'est réuni 7 fois et a pris 79 délibérations.



Alain SUGUENOT
Président de
Beaune Côte & Sud



Denis THOMAS
 Co 1^{er} Vice-Président
 Maire de Meursault



Michel QUINET
 Co 1^{er} Vice-Président
 Maire de Sainte-



Jean-Paul ROY
 3^e Vice-Président
 Maire de Meursanges



Jean-Luc BECQUET
 4^e Vice-Président
 3^e Adjoint Ville de Beaune



Jean-Pascal MONIN
 5^e Vice-Président
 Maire de Nolay



Pierre BOLZE
 6^e Vice-Président
 1^{er} Adjoint Ville de Beaune



Charlotte FOUGERE
 Conseillère Communautaire
 2^e Adjointe Ville de Beaune



Sylvain JACOB
 7^e Vice-Président
 Maire de Savigny-lès-Beaune



Sébastien LAURENT
 8^e Vice-Président
 Maire de Chagny



Olivia PUSSET
 9^e Vice-Président
 6^e Adjointe Ville de Beaune



Gérard ROY
 10^e Vice-Président
 Maire d'Aubigny-la-Ronce



Xavier COSTE
 11^e Vice-Président
 Conseiller Municipal
 Ville de Beaune



Jean-Christophe VALLET
 12^e Vice-Président
 Maire de Corberon



Jean-François CHAMPION
 13^e Vice-Président
 Conseiller Municipal



Sandrine ARRAULT
 14^e Vice-Président
 Maire de Corpeau



Thierry DUBUISSON
 15^e Membre du Bureau
 Maire de Corcelles-lès-Arts



Jérôme FOL
 16^e Membre du Bureau
 Maire de Ladoix-Serrigny



Pierre BROUANT
 17^e Membre du Bureau
 Maire de Corgengoux



Gérard GREFFE
 18^e Membre du Bureau
 Maire de Ruffey-lès-Beaune



Pascal HUGUENIN
 19^e Membre du Bureau
 Maire de Bouze-lès-Beaune



Jean-Louis BAUDOIN
 20^e Membre du Bureau
 Maire de Leverois

LES COMMISSIONS :

Les commissions d'instruction sont chargées d'examiner en amont les questions relevant de leurs compétences soumises au Conseil de Communauté par délibération.



En 2022, les Commissions se sont réunies 5 fois

Politique environnementale, Nouvelles énergies, Cadre de Vie : 18 membres

-M. DENIZOT	-JC. VALLET
-G. VADROT	-JL. BECQUET
-JP. BOURGOGNE	-S. ARRAULT
-C. CHATEAU	-D. SAVARY
-M. BOULEY	-A. GUICHARD
-D. TRUCHOT	-C. BERNHARD
-C. PAPPAS	-G. CHAMPANNAY
-JN. MORY	-J. VION
-J. FROTEY	-L. BROCHOT

Aménagement et développement du territoire, Développement rural, Infrastructures, Transport : 18 membres

-G.ROY	-D. SAINT-EVE
-P. BOLZE	-T. DUBUISSON
-R. BOUILLET	-P. BROUANT
-G. BRUNEL	-C. GARREAU
-X. COSTE	-R. ROCH
-V. LEVIEL	-J. CLERGET
-V. LONGIN	-A. PASCAL
-V. SPARTA	-S. GRAPPIN
-JC. BROUSSE	-S. JACOB

Relance économique, Emploi Développement et Attractivité, Promotion du territoire : 18 membres

-M. CHAPUIS	-Y. PYS
-A. CAILLAUD	-C. DANCER
-A. DIERICKX	-JL. BAUDOIN
-C. FOUGERE	-P. MALAQUIN
-S. LEFAIX	-R. CHAMPAUD
-E. MONNOT	-G. ARPAILLANGES
-S. REZIGUE	-G. GREFFE
-G. NAIRAT	-M. MOINGEON
-E. BRUNAUD	-E. SORDET

Enfance, Petite enfance, Formations artistiques, Equipements sportifs : 17 membres

-J. METAIS	-V. RICHER
-JP. ROY	-D. CARRIER
-B. BENINGER	-D. DURIAUX
-P. ROSSIGNOL	-C. DEREPIERRE
-JP. MONIN	-G. PELLETIER
-P. FALCE	-O. PUSSET
-B. REPOLT	-V. ROUXEL-
-S. DAHLEN	SEGAUT
-O. MENAGER	-T. GLOAGUEN

Finances, Synthèses : 18 membres

-G. DROMARD	-JL. PETIT	-R. MORIN	-MF. BRAVARD
-F. LATOUR	-D. THOMAS	-C. POULLEAU	-E. JEUNET-MANCY
-P. BOULET	-M. QUINET	-J. FOL	-A. FAIVRE
-M. PIERRON	-J. MAREY	-O. ATHANASE	
-P. HUGUENIN	-JF. CHAMPION	-S. LAURENT	

Les moyens au service d'un territoire



PORTE
DES
AVAUX



© Photographies : Michel Baudoin

Les Ressources Humaines

Présentation générale de l'effectif au 31 décembre 2022 :

433 postes pourvus

dont **82** recrutements permanents à la CABCS en 2022

13 personnes en catégorie A - **12** en catégorie B - **57** en catégorie C

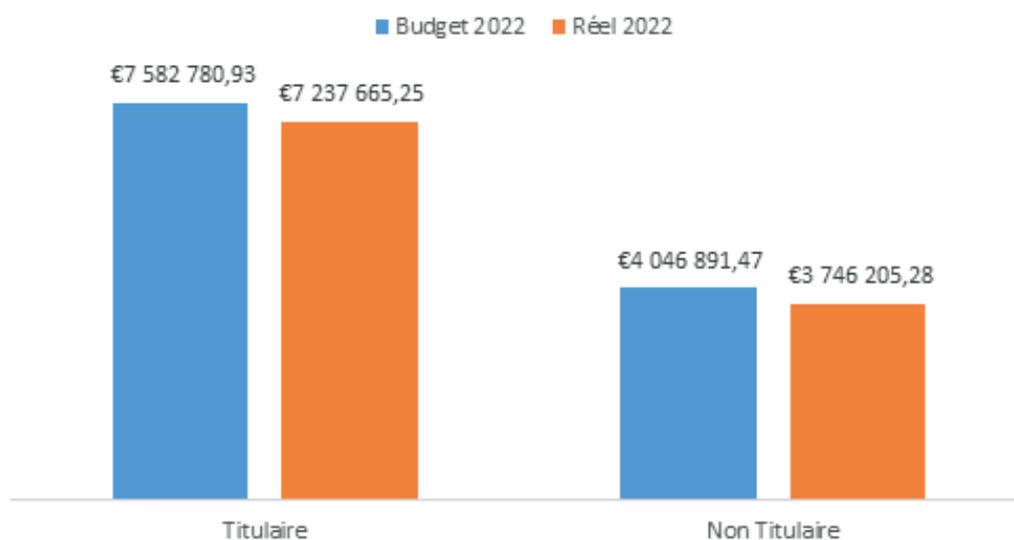
CARACTÉRISTIQUES DE L'ANNÉE 2022 :

En 2022, la pandémie n'a pas impacté de manière aussi forte l'activité des services, en comparaison avec 2020 et 2021.

L'organisation des services a pu se poursuivre avec la mise en place de projets structurants, des orientations fortes ont affirmées dans différents domaines.

MASSE SALARIALE

Rémunération principale et primes HC



MISE EN PLACE DE L'IFSE

En décembre 2016, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a mis en place un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

L'IFSE a été réévalué par une délibération en date du 28 mars 2022. La volonté de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud est de faire du régime indemnitaire un levier managérial répondant à plusieurs objectifs :

• **De simplification et de transparence** de la politique indemnitaire dans la mesure où le RIFSEEP se substitue à la diversité des primes existantes, et d'harmonisation et d'égalité car l'exercice des fonctions et la reconnaissance de l'investissement personnel prévalent sur le grade détenu.

• **D'attractivité** : le régime indemnitaire peut contribuer de façon significative à l'attractivité de la collectivité, au même titre que les autres compléments de salaire, comme les prestations d'action sociale et la participation à la complémentaire santé et prévoyance. Les compétences et talents recherchés seront d'autant plus faciles à recruter et à conserver au sein de la collectivité.

• **D'équité** : La prise en compte de critères tels que les responsabilités exercées et les contraintes liés aux missions assurées, la contribution des agents dans leur travail, participe au ressenti d'équité. Le régime indemnitaire doit également avoir un niveau et des possibilités de modulation suffisamment incitatives pour encourager la contribution individuelle tout en préservant l'indispensable implication collective.

L'IFSE permet de valoriser l'ensemble des parcours professionnels, et non plus seulement ceux marqués par un accroissement significatif de responsabilités. Elle repose donc sur des critères liés aux fonctions exercées mais aussi de l'expérience professionnelle accumulée par l'agent.

Pour les critères professionnels, le montant de l'IFSE est déterminé selon le niveau de responsabilité et de technicité requis pour l'exercice des missions. Chaque poste doit donc être réparti au sein de groupes de fonctions par catégorie d'emplois (A, B, C) selon les critères suivants, explicités par la circulaire.

En ce qui concerne l'expérience professionnelle, il s'agit de reconnaître individuellement l'élargissement des compétences, l'approfondissement des savoirs et la consolidation des connaissances pratiques assimilées sur le poste et non pas l'ancienneté.

Le montant de l'IFSE fera ainsi l'objet d'un réexamen au vu des critères énumérés

LA FORMATION

La formation professionnelle doit favoriser le développement des compétences, faciliter l'accès aux différents niveaux de qualification existants, permettre l'adaptation au changement des techniques et à l'évolution de l'emploi territorial, contribuer à l'intégration des agents et à leur promotion sociale. Elle doit également favoriser leur mobilité et créer les conditions d'une égalité effective, en particulier entre les hommes et les femmes, pour l'accès aux différents grades et emplois. La formation recouvre : - Les formations statutaires obligatoires - Les préparations aux concours et examens de la fonction publique territoriale - Les stages proposés par le CNFPT - Les éventuelles actions de formation organisées en interne par la commune pour ses agents, sur des thèmes spécifiques - La participation des agents de la commune à des formations proposées par des organismes privés qui peuvent, le cas échéant, être diplômantes ou certifiantes Le plan de formation mutualisé entre la Ville, le CCAS de Beaune et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, se déploie sur la période 2023/2026.

Les 7 axes proposés dans le cadre du plan de formation 2023-2026 sont :

1. Les formations obligatoires
2. La prévention des risques et la sécurité au travail
3. Le développement des compétences métiers
4. Les formations bureautiques et logiciel métier
5. Les formations continues des encadrants
6. Les outils et moyens d'évolution professionnelle
7. Le développement et l'organisation professionnelle

LE PROTOCOLE DE TEMPS DE TRAVAIL

Diverses mesures afférentes au temps de travail ont été adoptées :

1. Octroi de temps partiel à 60 ou 90%
2. Création d'astreintes et de permanences
3. Mise en place d'un service minimum dans les services de l'Enfance, de la petite Enfance et la collecte des déchets
4. Mise en place de nouvelle modalité de cycles de temps de travail

LA FIN DE LA PRÉCARISATION À L'ENFANCE

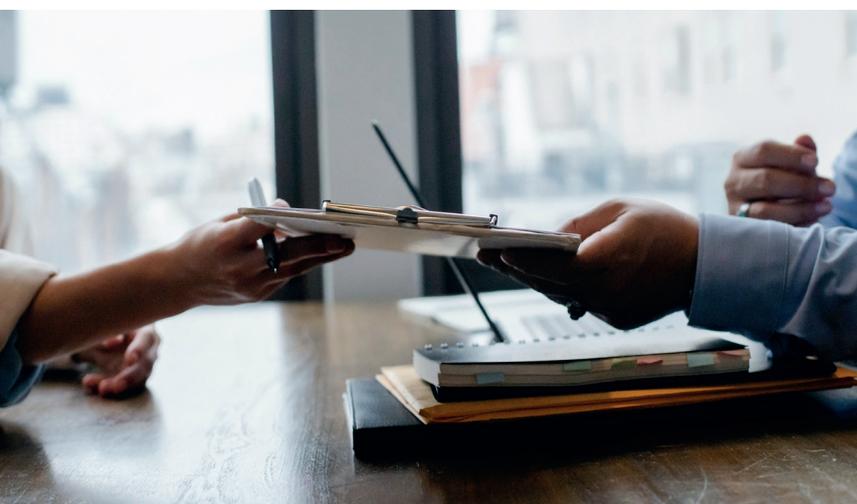
19 agents ont bénéficié d'un contrat sur poste permanent en 2022

3 agents en bénéficieront en 2023

Les crédits alloués aux contrats horaires ont été augmentés significativement pour permettre aux structures d'accueillir les enfants en respectant les normes.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les syndicats n'ayant pu constituer de listes pour le mandat 2023-2026, les agents tirés au sort représenteront les agents lors des Comités Sociaux Territoriaux ainsi que lors de la Formation prévention santé sécurité.



ORIENTATIONS RH POUR 2022/ 2023

1. Poursuite du déploiement du PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
2. Poursuite de l'élaboration du Document unique des Risques Professionnels
3. Refonte des fiches de postes
4. Mise en place des organigrammes fonctionnels
5. Poursuite des mises en commun de services
6. Révision des lignes directrices de Gestion

Les Finances

Malgré un contexte inflationniste, l'année 2022 reste malgré tout une année positive pour les finances locales. Tout comme l'année 2021, la Communauté d'Agglomération a bénéficié d'un contexte de reprise économique soutenu. Les résultats observés pour l'année 2022 permettent ainsi de confirmer de la bonne santé financière de notre Communauté d'Agglomération due à une bonne gestion.

Sur le budget principal, on constate une évolution de +0,90% au niveau du résultat de fonctionnement par rapport à l'année précédente (+72 k d'euros). Les charges générales ont connu une augmentation de 991 k d'euros (+12,45%) en partie due à la hausse des dépenses d'alimentation pour les repas périscolaires, de la hausse des fluides (carburants, gaz et électricité) et de l'augmentation des dépenses en personnel.



L'augmentation des charges de personnel (+925 k d'euros) est liée aux nouvelles mesures sociales mises en application en 2022 : revalorisation du SMIC, dégel du point d'indice, GVT (Glissement Vieillesse Technicité), revalorisation des grilles indiciaires des catégories B et C, la mise en place du chèque inflation pour les salaires inférieurs à 2 000 € nets/mois, le déploiement du RIFSEEP avec une revalorisation orientée sur les plus bas salaires, la poursuite de l'action sociale et la poursuite du plan de déprécarisation dans le secteur de l'Enfance.

La capacité d'autofinancement de la collectivité (hors déchets) a ainsi permis de réaliser plus de 1,4 M d'euros de dépenses d'équipement, notamment dans les domaines des équipements sportifs et culturels, de l'environnement, de l'enfance et de la petite enfance, du tourisme et de la mobilité, de l'accessibilité, de l'équipement informatique ou encore du développement économique.

Les budgets annexes de l'EPCI : Transport, Eau Régie et Affermage, Assainissement Régie et Affermage, Assainissement non collectif et Zones d'activités, démontrent une nouvelle fois la volonté de continuer l'amélioration du service de transport, de poursuivre les travaux d'amélioration et de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement et de développer le tissu économique.

Un emprunt à hauteur de 4 M d'euros a été souscrit en fin d'année 2022 afin de participer aux principaux investissements liés au financement de la Cité des Vins, de financer l'aménagement du parking de covoiturage au niveau du péage sud et de permettre et de financer la rénovation de la piste d'athlétisme.

En 2022, le budget consolidé (1 budget principal et 16 budgets annexes) a été voté à hauteur de 160,68 M€ et réalisé à hauteur de 97,49 M€ en dépenses (soit un ratio de réalisation de 60,67%) et à hauteur de 119 M€ en recettes (soit un taux de réalisation de 74%).

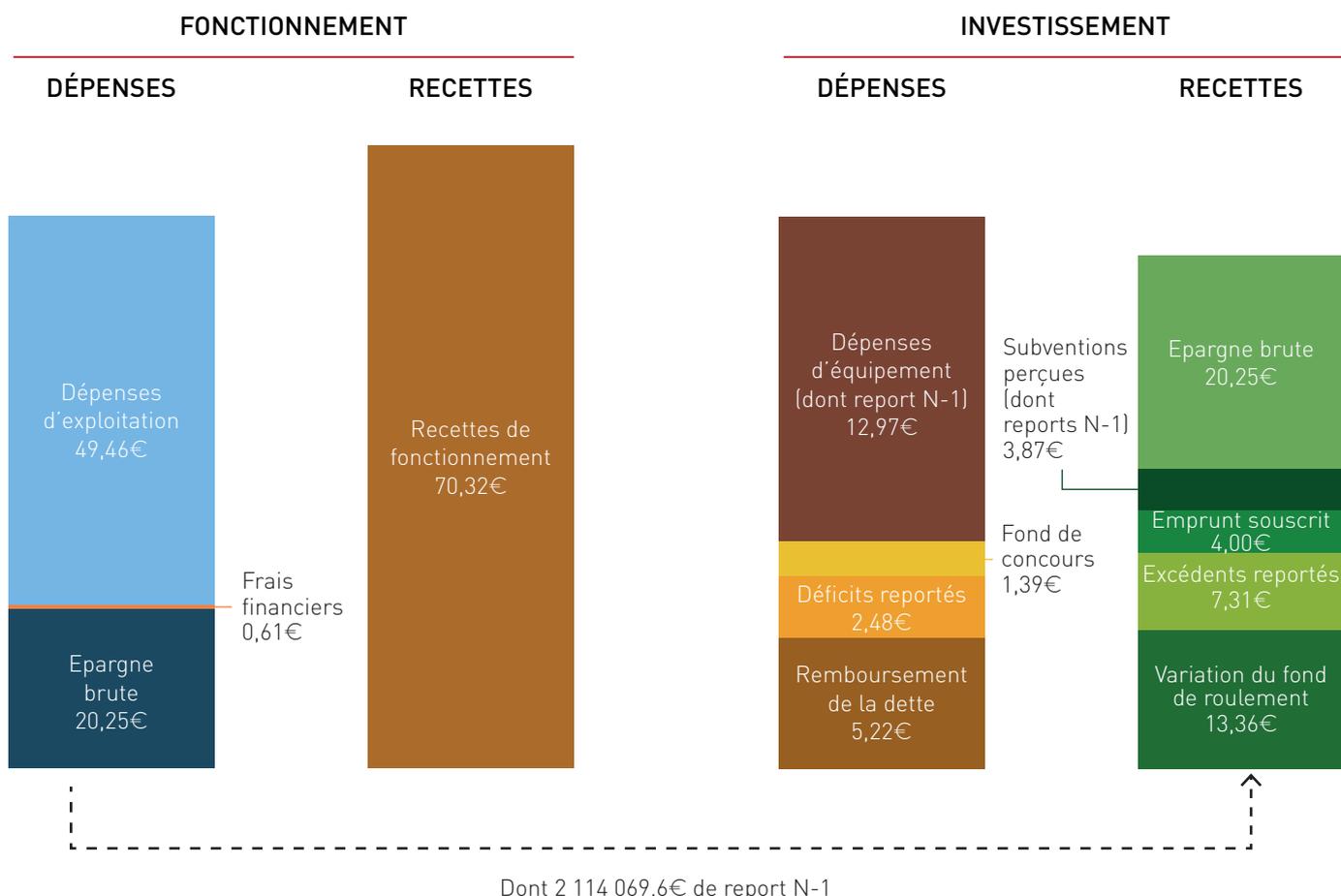
BILAN DE L'ANNÉE 2022 :

LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES 2022 TOUS BUDGETS CONFONDUS

Reflète de l'exécution du budget communautaire pour l'année 2022, le compte administratif se présente schématiquement de la façon suivante :

DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES

(hors opérations d'ordre), en Millions d'euros



Pour mieux comprendre

La section de fonctionnement retrace l'exploitation courante et régulière des services communautaires. Elle comprend les dépenses annuelles et permanentes en lien avec les compétences exercées.

La section d'investissement retrace, en dépenses et en recettes, les opérations permettant d'accroître le patrimoine collectif.

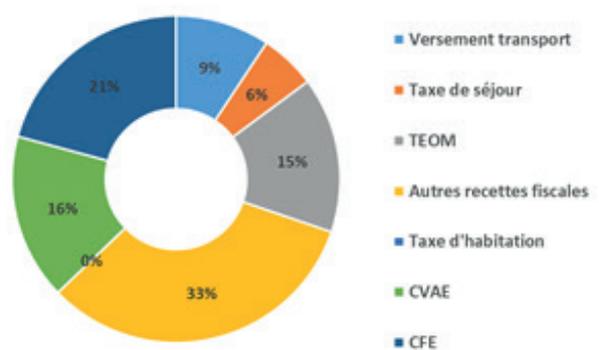
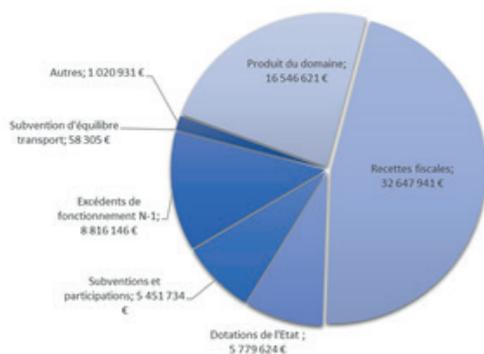
La section de fonctionnement permet de dégager l'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement).

L'épargne brute, les ressources définitives (les subventions et participations reçues, le FCTVA, etc.) et l'emprunt permettent de financer les dépenses d'investissement.

Le résultat net correspond au résultat global de l'exercice auquel on a rattaché les dépenses et recettes engagées mais qui n'ont pu être réalisées avant la fin de l'exercice et qui sont reportées sur l'exercice suivant.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2022, les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 70 M€ (hors opération d'ordre), en hausse de 8,17 % par rapport à l'exercice 2021, et se répartissent comme suit :



Les recettes issues de la fiscalité locale : 22.77 millions d'euros

Les diverses contributions payées par les entreprises (Contribution Economique Territoriale, CVAE) s'élèvent à 14.38 M€ et celles acquittées par les ménages sur la fraction de la taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties/non bâties s'élèvent à 8,3 M€.



Le versement mobilité : 3 millions d'euros

Acquitté par les entreprises de plus de 9 salariés, il est affecté au financement du réseau de transports urbains.

La taxe de séjour : 1,79 millions d'euros

Collectée auprès des hébergeurs elle est reversée en totalité à l'office de tourisme pour ses actions de développement intercommunal.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 5 millions d'euros

La taxe est destinée à financer les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Ce dispositif, lié à la gestion des déchets, est complété par la redevance spéciale perçue auprès des professionnels.

Les produits des services de l'eau potable et de l'assainissement : 8,2 millions d'euros

Constitués par la redevance assainissement, le contrôle pour l'assainissement individuel, la redevance eau potable.

Ces dernières contribuent principalement au financement des investissements.

Les subventions et participations : 5.45 millions d'euros

Versées essentiellement par le Conseil Départemental de la Côte d'Or, la CAF de la Côte d'Or, les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Loire Bretagne et les éco-organismes.

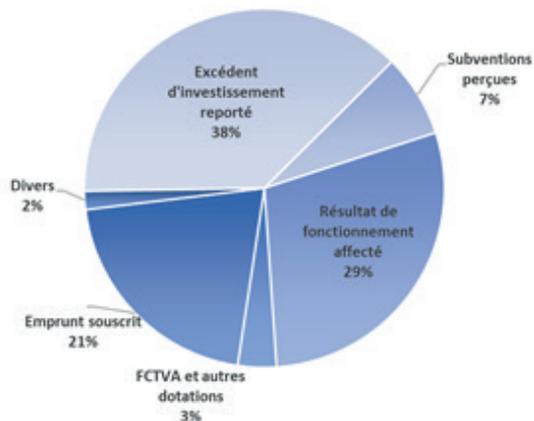
Ces aides financières ont contribué principalement au financement des services Enfance et Petite Enfance, des Transports, de la collecte et du traitement des Déchets ainsi qu'au financement des services d'Eau et Assainissement.

Les dotations versées par l'État : 5.77 millions d'euros

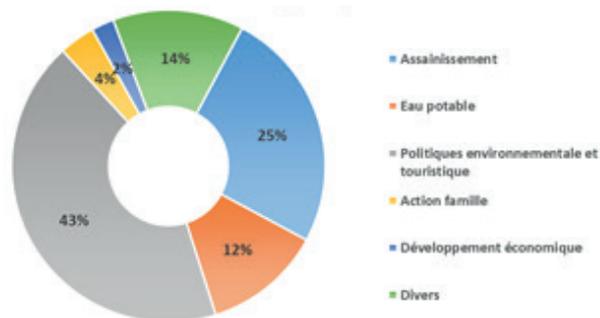
Composées de la dotation de compensation (2.82 M€), de la dotation de péréquation (628 K€) et de compensation fiscale liée à des exonérations (2.27 M€).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement 2022 s'élèvent à 19.32 M€ réparties comme suit :



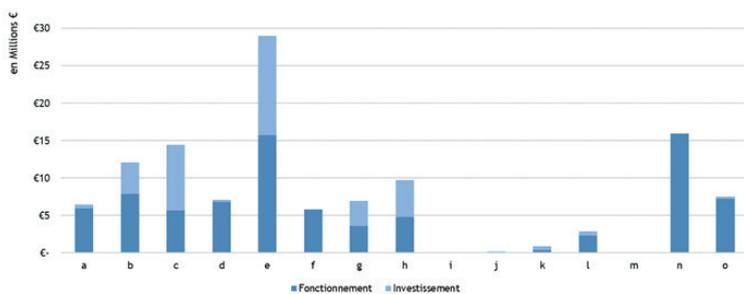
RÉPARTITION DES RECETTES (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT) PAR COMPÉTENCE (1,4 M€)



Zoom sur les dotations de l'Etat

Depuis 2013, les administrations publiques locales sont pleinement associées à l'effort de redressement des comptes publics. Cela se traduit par un important écrêtement sur le montant de la dotation d'intercommunalité, une des composantes de la DGF, au prorata des recettes réelles de fonctionnement.

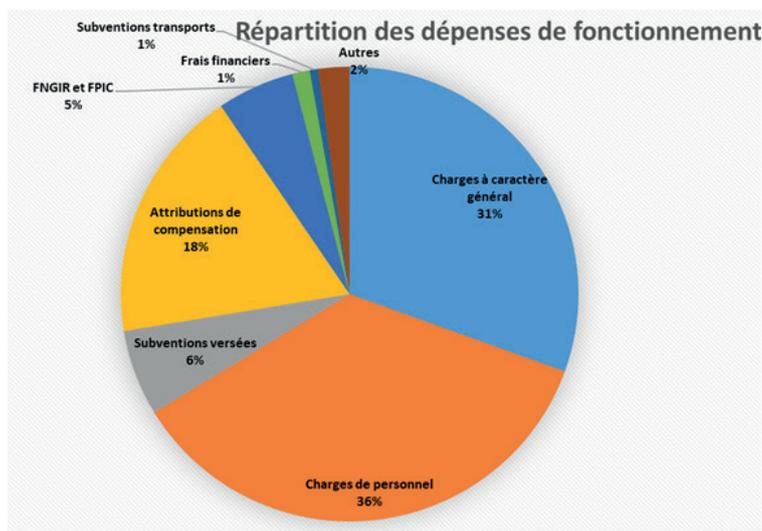
Sur la période 2013-2022, les dotations de l'État ont diminué de 14 M d'euros cumulés pour la Communauté d'Agglomération.



- a Action famille
- b Administration générale
- c Assainissement Collectif et non Collectif
- d Collecte et traitement des déchets
- e Développement économique
- f Dotation de l'état
- g Eau Potable
- h Excédents antérieurs (budget principal)
- i Gestion du patrimoine
- j Plateforme ressources
- k Politiques Culturelle et sportive
- l Politiques environnementale et touristique
- m Reversements des communes
- n Recettes Fiscales
- o Transports publics urbains et scolaires

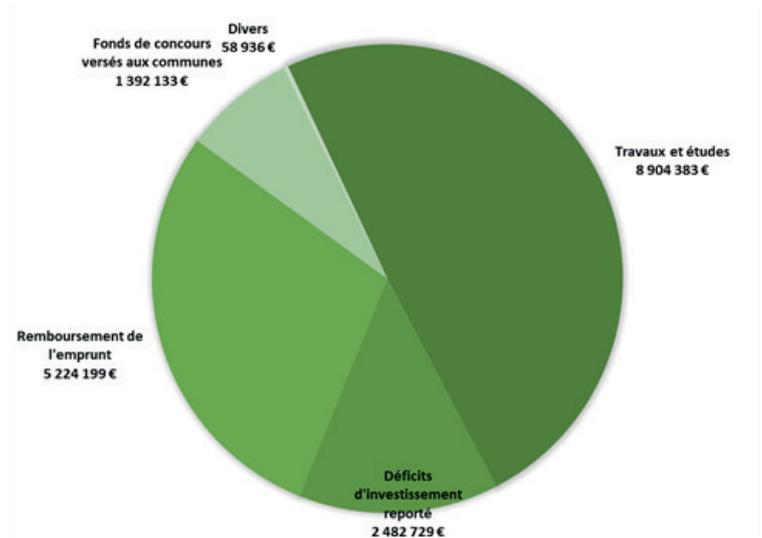
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2022, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 49,93 M€ et augmentent de 3,07%.



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se portent à 16.97 M€ pour l'année 2022 :



ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2022

Compétence Sport

1,84 M€ de travaux d'investissement sur des équipements sportifs dont :

- 984 k€ pour la rénovation de la piste d'athlétisme de Jean Desangle.
- 385 k€ d'acquisition de biens immobiliers, de réfection / réaménagement de terrains / salles.
- 188 k€ pour la construction du complexe sportif de Nolay.
- 147 k€ pour la construction du complexe sportif de Ladoix-Serrigny.
- 141 k€ pour les travaux d'accessibilité sur différents complexes sportifs.

Compétence Déchets

- 92k€ notamment pour l'acquisition de bacs et de conteneurs.

Compétence Environnement

- 89k€ sur la compétence Environnement pour les chemins d'accès, avec notamment la pose d'un ouvrage hydraulique sur la commune de Merceuil au plan d'eau G15.

Administration générale

- 128k€ en partie pour le développement d'un parc de PC portables et de firewall les accompagnants et l'obtention de divers matériels informatique.

Compétence petite enfance/enfance

- 206 k€ dont 57 k€ pour des plans de change en petite enfance, les autres dépenses relèvent de travaux de rénovation des biens immobiliers.

Compétence tourisme mobilité

- Des travaux pour le parking de covoiturage au péage sud pour 1,84 M€.

Développement économique

- 345 k€ dont 249 k€ pour l'acquisition d'une propriété à Sainte-Marie-la-Blanche.

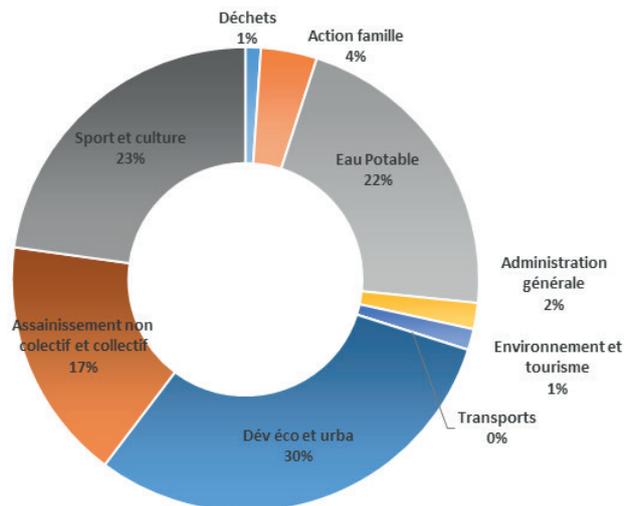
Culture conservatoire

- 135k€ dont 71 k€ de travaux et 124 k€ pour l'acquisition d'instruments et autres matériels numériques.

Eaux pluviales

- 195 k euros de travaux.

RÉPARTITION DES TRAVAUX ET ÉTUDES RÉALISÉS PAR COMPÉTENCE (8,5 M€ TOUS BUDGETS CONFONDUS)



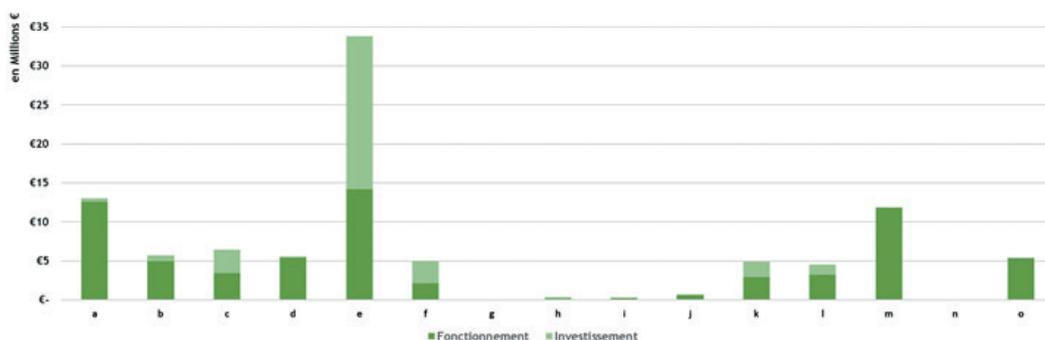
Compétence Assainissement

- Renouvellement des réseaux rue de la Goutte d'or à Meursault pour 145 k€.
- Travaux d'assainissement en eau potable au quartier Lavirotte de Nolay pour 58 k€.
- Modernisation du filtre presse à Chagny pour 56 k€.
- Principaux travaux de renouvellement de réseau à Puligny-Montrachet pour 287 k€, à Ladoix-Serrigny pour 111 k€, à Chagny pour 106 k€, à Levernois pour 82 k€, à Vignoles pour 77 k€, à Chorey-lès-Beaune pour 60 k€, à Beaune pour 56 k€, à Nolay pour 54 k€, à Meloisey pour 52 k€ et à Savigny-lès-Beaune pour 46 k€.

Compétence Eau

- 2022 a confirmé la tendance déjà observée les années précédentes avec une tension de plus en plus forte sur les ressources.
- Une grande partie du budget a été consacrée au renouvellement des réseaux afin de remplacer les infrastructures vieillissantes et limiter les fuites (principales communes de Corberon avec 245 k€, de Chagny avec 190 k€, de Pernand-Vergelesses avec 165 k€, de Pommard avec 161 k€, de Puligny avec 148 k€, de Volnay avec 120 k€, de Santenay avec 108 k€, de Beaune avec 100 k€, de Meursault avec 99 k€, de Meursanges avec 83 k€, de Nolay avec 79 k€).

LA RÉPARTITION DES DEPENSES (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT) PAR COMPÉTENCE SE PRESENTE COMME SUIT :



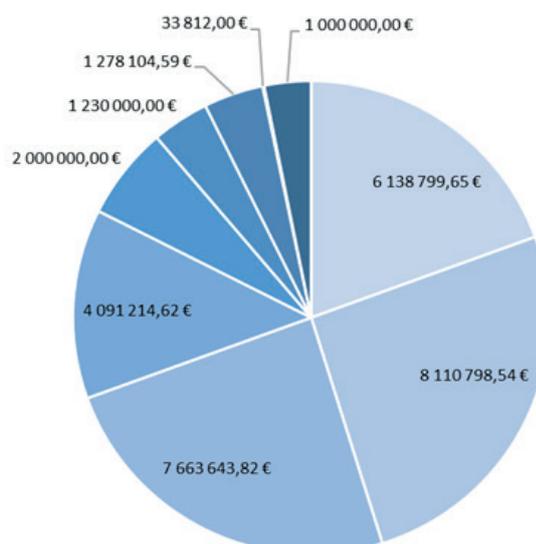
- a Action famille (Péri/extrascolaire, Crèche et RAM)
- b Administration générale (Finances, DG, RH, etc.)
- c Assainissement Collectif et non Collectif
- d Collecte et traitement des déchets
- e Développement économique (SCOT, ZACS, Urbanisme)
- f Eau Potable
- g Fourrière
- h Gestion des eaux pluviales
- i Gestion du patrimoine
- j Plateforme ressources (juridique, technique et SIG)
- k Politiques Culturelle et sportive
- l Politiques environnementale et touristique
- m Reversements aux communes (attribution compensation, etc.)
- n Rivières
- o Transports publics urbains et scolaires



LA STRATÉGIE D'ENDETTEMENT

Fin 2022, l'encours de la dette, tous budgets confondus, s'établit à 31,54 M€. Il se répartit entre les différents budgets comme ceci :

Encours de la dette au 31/12/2021-répartition par budget



En 2022, un seul emprunt a été établi pour le budget principal à hauteur de 4 M€.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023

En matière de recettes :

La fiscalité

Le contexte économique actuel entraîne de lourdes conséquences pour notre collectivité avec une hausse des prix de l'énergie, une inflation importante, engendrant une augmentation du coût de la réalisation de certains travaux (hausse du coût des matières premières et de la masse salariale), les leviers à disposition des collectivités ont été réduits, notamment avec la suppression de la CVAE (faisant suite à la suppression de la TH) fragilisant davantage l'équilibre budgétaire de la collectivité et nécessitant une augmentation des taux au niveau de la fiscalité pour 2023. Pour rappel, en 2022 ces taux n'avaient pas évolué par rapport à ceux de 2021.

La fiscalité des entreprises

Le taux passe ainsi de 22,19 % à 23,41%.



La fiscalité des ménages

Fixation à 1,89 % du taux de la Taxe sur le Foncier Bâti contre 1,80% en 2022 et passage de 1,17% à 1,23% du taux de la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Maintien des taux appliqués : 9.90% pour la zone 1 (secteur hors Beaune) et 6.25% pour la zone 2 (Beaune).

Le Versement mobilité

Maintien du taux du versement transport fixé à 0,60%.

Les tarifs :

Les tarifs des prestations Enfance et Petite Enfance se composent d'une part fixe et d'une part variable. À compter du 1^{er} janvier 2023 et conformément aux directives de la CNAF, le montant de la part variable sera déterminé en fonction du quotient familial des familles (QF). Ainsi, le barème de participation s'appuiera désormais sur le QF multiplié par un taux d'effort, encadré par un montant plancher et plafond.

À compter de 2023, en raison du contexte énergétique particulièrement tendu, un forfait équivalant à 10% du tarif de location de la structure concernée sera désormais ajouté lors de la réservation. Cette mesure interviendra lors de la période de mise en chauffe (de novembre à avril). Les tarifs de location du stade d'athlétisme de Jean Desangle sont revalorisés afin d'inclure le coût des travaux de rénovation réalisés.

Les tarifs 2023 concernant le Conservatoire de musique et les Transports n'ont pas évolués. Les tarifs relatifs aux Beaux-Arts évoluent à compter de janvier 2023 à hauteur de 130€ à la charge des étudiants lors de leur inscription ceci afin de d'intégrer un pack matériel que l'étudiant achetait par le passé par ses propres moyens. L'objectif étant de regrouper les achats pour réduire les coûts pour l'étudiant et permettre une harmonisation du matériel.

Concernant les Déchets, les tarifs sont maintenus pour les particuliers et évoluent pour les professionnels.

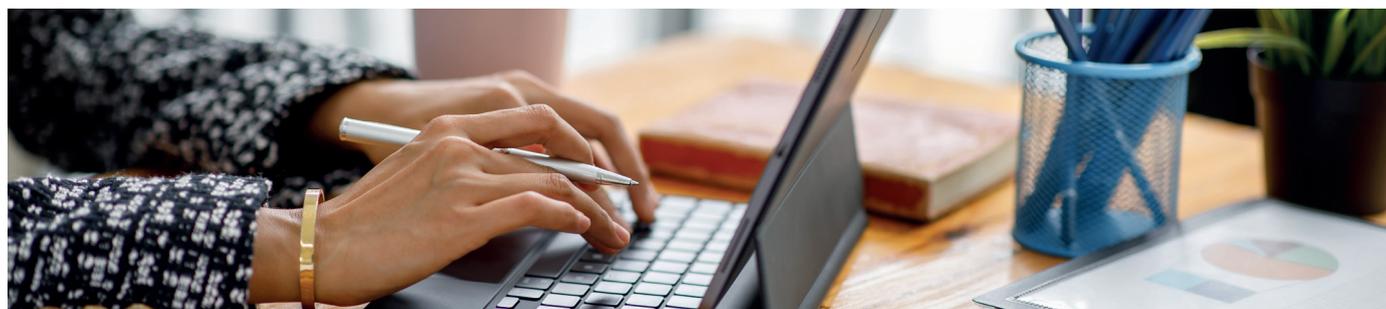
Les tarifs de l'Assainissement collectif et de l'eau potable continuent d'évoluer. En effet, afin de continuer la dynamique d'investissement menée depuis la création de la Communauté en 2007 sur ces compétences, il est nécessaire de procéder à une hausse tarifaire afin de dégager des marges de manœuvre complémentaires qui permettront de limiter le recours à l'emprunt.



En matière de dépenses :

L'Agglomération poursuivra sa volonté de maîtriser les dépenses d'exploitation tout en maintenant une qualité du service rendu. Elle s'attachera aussi à entretenir ses équipements et à investir dans des projets structurants.

Le budget global d'investissement est en progression de +1,57% par rapport à 2022, soit une augmentation d'environ 467 K€ signe d'une politique d'investissement forte. Ceci participe à la relance, ainsi qu'à la mise en place de projets structurants en direction des habitants.



La Commande Publique

La direction de la Commande publique et des Achats, mutualisée avec la Ville de Beaune, comprend un service Marchés publics et un service Achats. Le service des Marchés publics conseille et accompagne les services opérationnels pour la rédaction des pièces de consultations des marchés publics et gère les procédures de mise en concurrence pour les besoins des directions opérationnelles.

Le service des Marchés publics sécurise les procédures et apporte un appui juridique aux directions opérationnelles et aux élus en matière de droit de la commande publique. Il organise et met en œuvre la constitution de groupements de commandes, initie et suit l'ensemble des procédures complexes (concours de maîtrise d'œuvre, dialogue compétitif notamment).

Le service Achats traite à ce jour l'ensemble des achats mutualisés de la Communauté d'Agglomération et répond aux besoins d'achats transversaux :

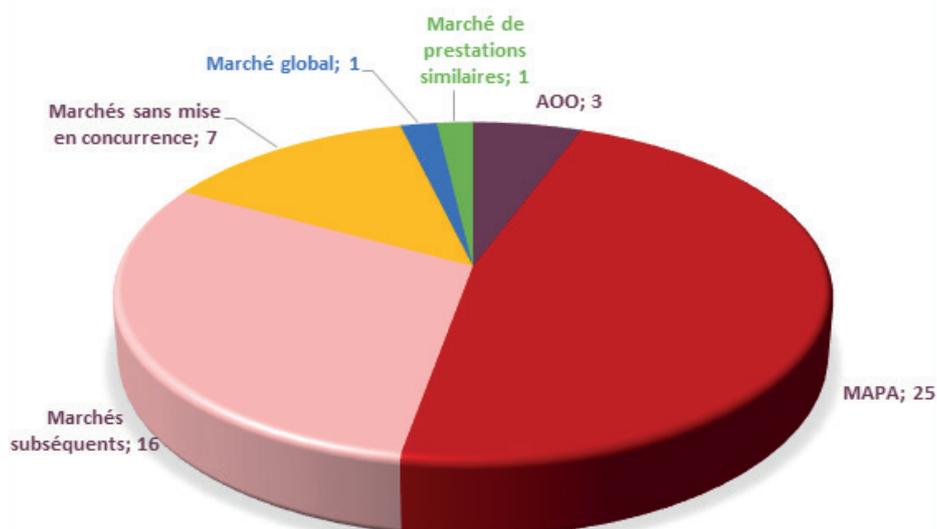
mobilier de bureau, fournitures de bureau, produits d'entretien, vêtements de travail, équipements de protection individuelle... Depuis 2017, le service Achats travaille en lien avec les référents achats nommés par chaque directeur ou chef de service.

Afin d'uniformiser les pratiques au sein de la collectivité, des documents relatifs notamment aux seuils de procédure sont en ligne sur l'Intranet.

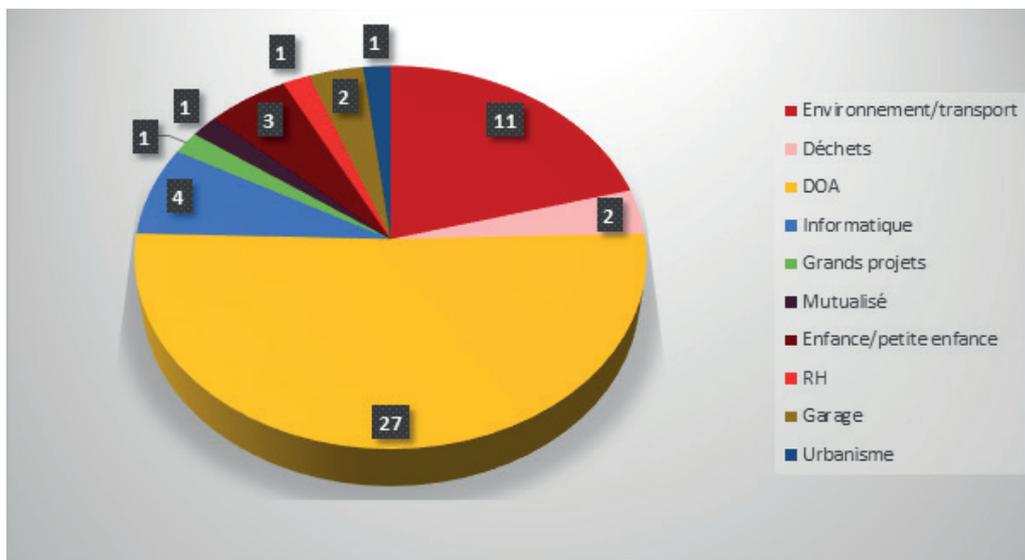
Le service des marchés publics :

CONSULTATIONS LANCÉES EN 2022

Pour les besoins de la Communauté d'Agglomération
Beaune Côte et Sud



NOMBRE TOTAL DE CONSULTATIONS LANCÉES PAR DIRECTION OU SERVICE EN 2022



En 2022, **53** procédures de marchés publics ont été lancées pour les besoins de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud : **3** ont été lancées en procédure d'Appel d'Offres Ouvert (AOO), **25** en procédure adaptée (travaux périscolaire Savigny-les-Beaune, complexes sportifs de Ladoix-Serrigny et de Nolay), **16** sous la forme de marchés subséquents rattachés à un accord-cadre principalement pour des travaux de petits entretiens des bâtiments communautaires, **7** sous la forme de marchés sans mise en concurrence, **1** en marché global (passage inférieur sous la rocade) et **1** en marché de prestations similaires.

La passation de l'ensemble de ces procédures a abouti à la conclusion de **48** marchés et de **39** marchés subséquents.

Globalement, plus de la moitié des marchés ont été attribués à des entreprises de Bourgogne Franche-Comté.



**QUELQUES OPÉRATIONS SIGNIFICATIVES
PARMI LES MARCHÉS PASSÉS EN 2022 :**

Création d'une aire de covoiturage et d'un parking relais à Beaune	MAPA	Lot 1 : 1 750 747 € HT Lot 2 : 141 996,90 € HT
Entretien de la voirie et travaux neufs sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud	ACBC - MAPA	
Travaux d'assainissement sur le territoire de la CABCS	ACBC - MAPA	Simulation : 257 079,40 € HT
Réhabilitation du stade d'athlétisme Jean Desangle à Beaune	MAPA	Simulation : 1 109 230 € HT
MOE infrastructures - travaux d'assainissement suite à une étude diagnostique - travaux d'eau potable - Communes de Chassagne Montrachet et de Nolay	MAPA	Lot 1 : 740 000 € HT
Acquisition d'un midibus urbain 100 % électrique pour les besoins de la Commune d'Agglomération Beaune Côte et Sud	A00	Lot 2 : 46 128,45 € HT
Prestations de nettoyage des bâtiments pour la Commune de Beaune et la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud	A00	Forfait provisoire : 39 685,80 € HT 375 000 € HT Simulations : Lot 1 : 152 462,36 € HT Lot 2 : 26 350 € HT
Travaux déchèterie de Meursault	MAPA	Lot 3 : 8 484 € HT Lot 4 : 34 632,50 € HT
Construction d'un accueil périscolaire à Savigny-lès-Beaune	MAPA	Lot 5 : 9 831 € HT Lot 6 : 35 495,36 € HT DQE : Lot 1 : 1 295 284,21 € HT Lot 2 : 67 340,00 € HT Lot 1 : 119 693,00 € HT Lot 2 : 519 074,39 € HT Lot 3 : 129 968,60 € HT
Accord-cadre travaux d'eau potable sur le territoire de la CABCS	ACBC - MAPA	Lot 4 : 199 394,14 € HT Lot 5 : 83 767,03 € HT Lot 6 : 198 824,43 € HT Lot 7 : 20 969,70 € HT Lot 8 : 63 378,46 € HT Lot 9 : 283 715,79 € HT Lot 10 : 78 200,00 € HT Lot 11 : 42 125,00 € HT DQE : 1 789 653,00 € HT



MONTANTS EN € HT DES MARCHÉS PUBLICS NOTIFIÉS EN 2022

Pour 2022, le montant total des marchés notifiés :

1 808 790 €

à prix global et forfaitaire
(1 682 590 € HT et 126 200 € HT
pour les marchés subséquents
résultant d'accords-cadres)

5 508 092,03 €

à prix unitaires, sur 3 ans
en moyenne

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES :

La Direction de la Commande publique et des Achats dématérialise la totalité des procédures y compris les modifications de marchés le cas échéant, comme par exemple, les ordres de service.

L'ensemble des besoins supérieurs à 40 000 € HT est systématiquement publié via le profil afin d'alimenter les données essentielles.

La Commande Publique a été codifiée par le législateur : depuis le 1^{er} avril 2019 LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE s'applique pour l'ensemble des procédures.

Les CCAG (Cahiers des Clauses Administratives Générales) ont été mis à jour au 1^{er} avril 2021 et s'appliquent désormais avec possibilité de déroger à certains articles.

Les principaux CCAG utilisés dans la rédaction des pièces administratives pour les marchés de la CABCS : CCAG Maîtrise d'œuvre/CCAG Travaux/CCAG Prestations Intellectuelles/CCAG Fournitures et Services/CCAG Technique de l'Information et de la Communication.

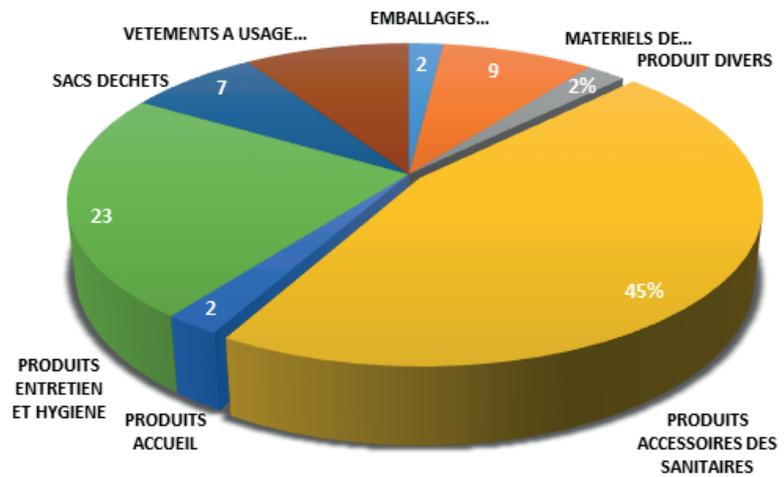
Le service des achats :



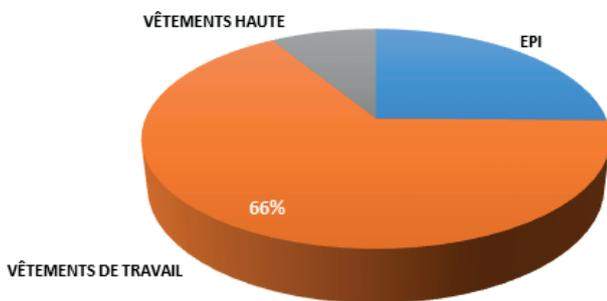
Le service des Achats gère principalement les marchés transversaux tels que le mobilier, les vêtements de travail/EPI, les fournitures de bureau, les produits d'hygiène...

Pour 2022, la répartition des consommations est la suivante :

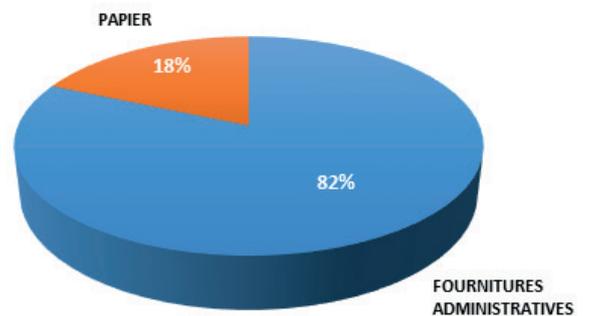
PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE



VÊTEMENTS DE TRAVAIL / EPI / VÊTEMENTS HAUTE VISIBILITÉ



FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET PAPIER



Ces trois marchés seront relancés en 2023 en prenant en compte des critères de développement durable.



Les opérations d'Aménagement du Territoire



La Direction des Opérations d'Aménagement

En 2022, la Direction des opérations d'aménagement a piloté de nombreux travaux et études :

INTERVENTION DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

388 interventions réalisées sur les structures gérées par la CABCS



Bâtiments communaux loués :

Enfance : **80** interventions
Administratifs et Techniques : **10** interventions
Culture : **25** interventions

115
interventions au total

Structures appartenant à la Communauté d'Agglomération :

Petite Enfance : **173** interventions
Enfance : **72** interventions
Administratifs et Techniques : **16** interventions
Sports : **1** intervention
Baignade naturelle : **8** interventions
Déchèteries : **4** interventions

274
interventions au total

DÉTAIL SOMMAIRE : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Bâtiments administratifs :

25 455,82 €

Coût total des travaux effectués



Maison de l'intercommunalité :

- Mise en place d'un organigramme électronique :
Coût : 7 916.40 € TTC
- Mise en place d'une VMC dans la salle de pause :
Coût : 1 634.40 € TTC
- Remplacement de la porte d'issue de secours :
Coût : 4 422.29 € TTC
- Remplacement Alarme anti-intrusion :
Coût : 3 868.80 € TTC

Bâtiments sportifs :

164 183,12 €

Coût total des travaux effectués

Complexe Michel BON à Beaune :

- Modification des blocs douches avec mise en place de purge automatique :
Coût : 1 597.39 € TTC
- Mise en place de détecteur d'éclairage dans les parties courantes et vestiaires :
Coût : 5 038.15 € TTC

Complexe Saint-Nicolas à Meursault :

- Remplacement des chaudières du complexe sportif : Coût : 64 777.29 € TTC



Bureau annexe Perpreuil Achats (location) :

- Mise en place d'un circuit prises de courant et réseaux dans bureau magasin :
Coût : 1 065.05 € TTC
- Bâtiment Annexe St Jean :
- Remplacement Alarme anti-intrusion :
Coût : 4 923.60 € TTC
- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
Coût : 1 625.28 € TTC



Forum des Sports

- Modification des blocs douches avec mise en place de purge automatique :
Coût : 7 188.27 € TTC
- Mise en place de détecteur d'éclairage dans les parties courantes, sanitaires et vestiaires :
Coût : 16 192.32 € TTC

Stade Jean Desangle

- Piste d'athlétisme : remplacement de l'ensemble des projecteurs existants par des projecteurs LED
Coût : 37 301.33 € TTC
- Remplacement de la porte d'issue de secours de la salle d'aikido
Coût : 4 560.37 € TTC
- Remplacement des brûleurs des radians salle omnisports :
Coût : 27 528.00 € TTC

Bâtiments Petite Enfance :

49 152,40 €

Coût total des travaux effectués



Crèche Blanche Fleurs/REPAM Nord :

· Réfection peinture des dortoirs de deux unités et de la salle temps calme :

Coût : 4 062.00 € TTC

· Remplacement des réservoirs des WC enfant de l'ensemble de la crèche :

Coût : 3 824.40 € TTC

· Travaux de réfection du bardage – Marché notifié fin 2021

Crèche St Jacques :

· Réfection des faux plafonds des deux dortoirs :
Coût : 2 377.15 € TTC

· Réfection d'éclairage des deux dortoirs :
Coût : 1 542.30 € TTC

· Motorisation des volets roulants de l'ensemble des unités de vie :

Coût : 9 374.04 € TTC

· Mise en place de film occultant sur les vitres côté parking :

Coût : 1 178.75 € TTC

Crèche de Chagny :

· Mise en place d'un abri de rangement extérieur : Coût : 5 518.32 € TTC

· Mise en place de brise vue sur le grillage côté rue : Coût : 167.31 € TTC

· Installation de support d'échelle pour un accès sécurisé à la toiture :

Coût : 1 500.00 € TTC

· Installation d'un store vénitien dans le bureau de direction : Coût : 382.43 € TTC

· Installation de carré potager :

Coût : 425.70 € TTC

Crèche « La Cabotte » de Beaune :

· Préparation du dossier de consultation, en lien avec la Moe, pour le réaménagement des locaux pour le personnel, buanderie et espaces de rangements (notification des marchés en 2023) :

Coût du marché de maîtrise d'œuvre : 18 800 € TTC



Bâtiments Enfance :**48 062,17 €**

Coût total des travaux effectués

Structure Périscolaire « St Nicolas » de Beaune (location) :

- Réfection des peintures et faux plafond d'une salle d'activités, de la cage d'escalier et des sanitaires 1^{er} étage : Coût : 13 430.02 € TTC
- Remplacement des robinetteries des sanitaires fille et garçon au RDC : Coût : 757.68 € TTC
- Installation de panneaux acoustique dans une salle d'activité : Coût : 4 430.39 € TTC

Structure Périscolaire « Bretonnière » de Beaune (location) :

- Réfection des peintures de la salle d'activité/ restauration maternelle et sanitaires : Coût : 7 675.80 € TTC

Structure Périscolaire « Echaliers » de Beaune (location) :

- Réfection des peintures de la salle d'activité maternelle : Coût : 2 445.60 € TTC
- Réfection du faux plafond et de l'éclairage de la salle d'activité primaire : Coût : 4 497.60 € TTC

**Structure Périscolaire de Ladoix-Serrigny :**

- Installation de grillage dans les espaces verts : Coût : 2 445.00 € TTC
- Installation de support d'échelle pour un accès sécurisé à la toiture et au groupe CTA : Coût : 2 220.00 € TTC
- Calorifugeage des tuyauteries en chaufferie : Coût : 2 294.40 € TTC

Structure Périscolaire de Bligny-lès-Beaune :

- Installation de support d'échelle pour un accès sécurisé à la toiture : Coût : 1 020.00 € TTC

Structure Périscolaire de Chagny Marey (location) :

- Installation de stores sur baie vitrée dans la salle d'activité au 1^{er} étage : Coût : 4 908.88 € TTC
- Installation de panneaux acoustiques dans la salle de restauration au RDC : Coût : 1 936.80 € TTC

Projet de construction d'un accueil périscolaire à Savigny-lès-Beaune :

Élaboration et publication des marchés de travaux – Notification début d'année 2023

Bâtiments culturels (travaux d'entretien) :

77 885,11 €

Coût total des travaux effectués

École des Beaux-Arts (location) :

· Réfection partielle du parquet d'un plateau de salle de cours. Coût : 65 663 € TTC

Conservatoire de Musique (location) :

· Travaux de réfection des peintures, revêtement de sols et éclairage dans 1 salle de cours et des sanitaires au 1er étage :

Coût 12 222.11 € TTC



Agenda d'Accessibilité Programmée:

Réalisation des aménagements nécessaires au respect des normes prévues par la loi « Handicap ».

Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des 4 bâtiments suivants :

BEAUNE :

- Crèche Saint Jacques
- Équipements sportifs : Forum des Sports et Michel Bon

VAL-MONT :

- Accueil Péri-scolaire

· Notification du marché de Moe pour la rédaction du renouvellement du marché de Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) ainsi que son suivi pendant 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2023. Coût 47 250 € TTC

Parking covoiturage et parking relais :

L'année 2022 a été marquée par la réalisation des travaux des parkings covoiturage et parking relais. Ces travaux sont réalisés via le marché 2022C02 « Création d'une aire de covoiturage et d'un parking relais à Beaune »

Énergies :

Le suivi énergétique via ADVIZEO (sondes de températures installées dans les différents bâtiments et supervision à la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud) et complété par le marché d'exploitation maintenance de Chauffage/Ventilation, ont permis de maîtriser l'ensemble des consommations des sites dont la CABCS est propriétaire (stabilisé des consommations et fonctionnement par rapport aux données de 2019, avant crise sanitaire).



2 lots ont été retenus :

Lot 01 : Aménagements voirie et réseaux divers

Mandataire : SADCS ROUGEOT

Co-traitant : EUROVIA BFC

Montant départ : 1 750 747.15 € HT

Lot 02 : Plantations

Mandataire : IDVERDE

Montant départ : 134 996.90 € HT



Zones d'activités économiques :

ZA PORTE BEAUNE :

· Situation : Réfection de la couche de roulement sur une partie de la voirie

· État d'avancement : Travaux réalisés en septembre et octobre 2022

· Réalisation des travaux par le groupement d'entreprise :

- Mandataire : GUINOT

- Co-traitant : SADCS ROUGEOT

235 248,47 €

Coût total des travaux effectués

3

Réunions de
préparation

5

Réunions de
chantier

15

Interventions
ponctuelles

Sentiers de randonnée :



Les 14 Sentiers Nord : représentent une longueur cumulée de 142 km.

Tous les sentiers nord ont été nettoyés, sécurisés et balisés au moins une fois dans l'année.

N°1 : La tour de la Vallée du Rhoin (Bouilland)

N°2 : Les petits fruits rouges (Echevronne)

N°3 : La tour de la butte de Corton (Pernand-Vergelesses)

N°4 : Le Chemin des Bois (Savigny-lès-Beaune)

N°5 : Le Chemin des Vignes (Savigny-lès-Beaune)

N°7 : Par Mont et par Vers (Meloisey) Sentiers Audités

N°8 : Le Sentier du Montferrand (Nantoux)

N°9 : Le Sentier des Biques (Bouze-lès-Beaune)

N°10 : La Montagne de Beaune (Beaune)

N°11 : Montagne St Désiré, Mont Battois et Montagne de Beaune (Beaune)

N°12 : A travers quelques premiers crus de Beaune (Beaune)

N°13 : Autour de Pommard et Volnay (Pommard et Volnay) Sentiers Audités

N°14 : Le sentier des Buis (Monthélie et Meursault)

Au total sur les sentiers Nord, 275 Km ont été parcourus par les patrouilleurs

Les 17 sentiers Sud : représentent une longueur cumulée de 179 km. Tous les sentiers sud ont été nettoyés, sécurisés et balisés au moins une fois dans l'année.



N°15 : Sentier Meursault Blagny (Meursault et Blagny)

N°16 : De vigne en vigne en passant par les anciennes carrières de Dolomie (Auxey-Duresses et Saint-Romain)

N°17 : En croisant le diable (Saint-Romain)

N°18 : Le sentier des Roches (Orches Evelle/ La Rochepot)

N°19 : Le tour du bout du monde (Vauchignon) Sentiers Audités

N°20 : Le circuit de Saint Antoine par la voie Romaine (Cormot-Vauchignon)

N°21 : Le sentier des 3 Carnots (Nolay)

N°22 : Les collines de Maison Forte (Saint-Aubin) Sentiers Audités

N°23 : Balade en Montrachet (Puligny-Montrachet)

N°24 : De Vignes en bois (Chassagne-Montrachet)

N°25 : Circuit de Moulin (Santhenay)

N°26 : Circuit de Crêtes (Santhenay) Sentiers Audités

N°27 : Promenade dans les Maranges (Santhenay – Cheilly-lès-Maranges - Dezize)

N°28 : Les Balcons de la Cosanne (Paris L'hôpital – Dezize)

N°29 : Sentier des trois Vels (Aubigny-la-Ronce)

N°30 : Le sentier des sources (Thury)

N°31 : Le sentier des Arts en Masse (Corcelles-lès-Arts)

Au total sur les Sentiers sud, 282 Km ont été parcourus par les patrouilleurs.

Le sentier Combes et Crêtes (70 km) a été nettoyé, sécurisé et balisé une fois dans l'année.

Le sentier Jean-Marc Boivin (50 km), dont une section se situe hors du périmètre du champs d'intervention de la CABCS, est l'un des plus longs sentiers de randonnée. Egalement le plus difficile : 1 500 mètres de dénivellation. Il nécessite beaucoup de temps d'intervention et reste l'un des objectifs d'entretien à atteindre dans les années à venir.

Signalétique :

La signalétique a été améliorée sur tous les sentiers entretenus avec l'ajout de flèches directionnelles ou poteaux carrés, la verticalisation de la signalétique pérennisant le balisage (plus de 100 supports implantés).

Rénovation des 46 totems de départ avec des traverses horizontales en châtaignier :

- Une sécurisation sur le PR13 a été réalisée sur le secteur de Volnay, pour un montant de 5 496 € TTC. Travaux effectués par l'entreprise Paysage 2000
- Signalétique pour sécurisation de traversée de routes : zone Bel Air (RD907) pour le sentier des Combes et des Crêtes
- Inventaire du mobilier (poteaux directionnels, totems de départ)
- Créations de supports type carte technique des sentiers (cartes fauchage et accessibilité)
- Fiches de suivi d'entretien détaillé
- Vérification des supports touristiques
- Enquêtes parcellaires et recherches d'archives en la matière



Réfection des marches de la montée à Notre-Dame- des-Vignes





Véloroutes et voies vertes :

Entretien hebdomadaire de 65 km

Les voies vertes de Santenay/Nolay et Nolay/Nolay sont co-surveillées conjointement par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire et par la CABCS notamment une fois par mois. Soit environ 3 548 km parcourus par an.

Surveillance accrue des zones boisées en fonction des conditions météorologiques avec au besoin soufflage et bûcheronnage.

Remplacement des lisses de délimitation de la parcelle à la gare de Levernois.



Reprise de l'enrobé sur la Voie du Tacot et le Bois de Montby.



VÉLOROUTE BEAUNE/VIGNOLES

Délimitation des voies au-dessus de l'A6 (curage pour limiter l'empiétement de la végétation et le rétrécissement des voies).



- Étude de projet des futures véloroutes dans les Hautes-Côtes.
- Mise à jour des tracés (gestion des déviations et de la communication aux entités concernées).



PERSPECTIVES 2023

BEAUNE :

- École des Beaux-Arts : Aménagement d'une salle informatique, création d'un local de stockage, pause de stores sur fenêtre de toit et éclairage des greniers
- Conservatoire de musique : Réfection de sol de la salle 3, réfection des peintures du hall d'entrée et du couloir au RDC, Réfection d'un bureau.
- Crèche Blanches Fleurs : Réfection de mise en peinture : Bureau, couloirs, office, lingerie. Installation de séparation de sanitaires, réfection de sols : bureau, et de salles.
- Crèche la Cabotte : Travaux de réaménagement des locaux : buanderie, dégagements et salle de pause.
- Accueil périscolaire Jeanne d'Arc : Remplacement d'une porte d'entrée.
- Forum des Sports : Changement des commandes d'allumage et relamping partiel,
- Centre sportif Michel BON : Réfection de TGBT et réfection d'éclairage salle 1^{er} étage.
- Centre sportif Jean Desangle : Réfection de la salle de gym, réfection de charpente.

LADOIX-SERRIGNY :

- Création d'un complexe sportif : Démarrage des travaux en juin 2023

MEURSAULT :

- Centre Sportif Saint-Nicolas : Changement SSI, changement des lampes du terrain de foot.

MONTAGNY-LÈS-BEAUNE :

- Mise en place de structures modulaires

NOLAY :

- Création d'un complexe sportif : Démarrage des travaux fin d'année 2023

SAVIGNY-LÈS-BEAUNE :

- Création d'un accueil périscolaire : Démarrage des travaux en Mai 2023

Agenda d'Accessibilité Programmée:

- Réalisation des aménagements nécessaires au respect des normes prévues par la loi « Handicap »
- Consultation des entreprises pour les travaux de la crèche de Nolay et du Complexe sportif St Nicolas de Meursault.

Zones d'activités économiques :

- BEAUNE - ZAC PORTE DE BEAUNE : renouvellement de la couche de roulement de la rue Lavoisier
- BEAUNE - ZAC des CERISIÈRES : Création d'un giratoire
- CHAGNY - ZAE Les Noirots : Travaux de réfection de voirie
- CHAUDENAY - ZAE de CHAUDENAY : Viabilisation de la corvée Lisabeau
- CHASSAGNE-MONTRACHET- ZAC du Pré Fleury : Travaux de la deuxième phase d'aménagement
- SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE - ZAE en Mareau : Viabilisation pour 2 lots

Baignade Naturelle :

MONTAGNY-LÈS-BEAUNE : Diagnostic de fonctionnement et étude de réhabilitation

LES MOYENS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE : LA PLATEFORME RESSOURCES

Assistance technique

En 2022, 17 communes et 19 projets communaux ont bénéficié de l'assistance de la Plateforme Ressources sur un total de 53 que compte la Communauté d'Agglomération.



Assistance à la rédaction de délibérations pour les communes adhérentes

En 2022, la Plateforme Ressources a aidé à la rédaction de 13 délibérations pour le compte des communes.

Demandes de subventions	0
Demande d'assistance de la Plateforme Ressources	4
Demande d'adhésion à la Plateforme Ressources	0
<i>Dont maîtrise d'œuvre inférieure à 90 000 € HT</i>	
<i>Dont travaux procédures adaptées supérieures à 15 000 € HT</i>	1
Approbation de résultats de consultation	0
Approbation d'avenants aux marchés	0
<i>Dont maîtrise d'œuvre</i>	
<i>Dont travaux</i>	
Approbation Avant-Projet Définitif	1
Approbation de projet ou de programme	6
Délibérations diverses	1

Assistances à la notification de marchés, tranches optionnelles et d'avenants :
- assistances pour un montant de 660 627,46 € / TTC actualisé.

Communes – Opérations – Dépenses d'investissement T.T.C. :

La Plateforme Ressources assiste les communes dans les opérations de contrôle des factures avant mandatement des dépenses d'investissement liées aux études et aux travaux qu'elle suit. En 2022, elle a aidé au contrôle de 176 opérations de paiement réparties comme suit :



BOUZE-LES-BEAUNE	Restauration église	34	298 235,39 €
CORMOT-VAUCHIGNON	Création d'un gîte de groupe	7	21 850,56 €
LADOIX-SERRIGNY	Entrée de l'École Primaire	1	389,52 €
MERCEUIL	Extension de l'École Primaire	1	770,00 €
MEURSAULT	Réhabilitation du groupe scolaire la Goutte d'or	1	12 887,66 €
MEURSAULT	Construction d'une halle festive	1	11 520,00 €
MONTAGNY LES BEAUNE	Rénovation-Extension de la salle à usages multiples	10	22 908,51 €
PERNAND-VERGELESSES	Réaménagement salle L. Pavelot	51	461 699,19 €
SAINT-AUBIN	Travaux voirie Rue de la Fontenotte	7	307 056,63 €
SAINT-AUBIN	Réfection d'un logement	9	13 391,20 €
SANTOSSE	Réhabilitation de la mairie	8	24 688,94 €
SAVIGNY LES BEAUNE	Rénovation-Extension du complexe sportif	8	63 076,35 €
VOLNAY	Réaménagement Mairie	38	216 027,08 €
	TOTAL	176	1 454 501,03 €

ASSISTANCE À LA CONDUITE DES PROJETS COMMUNAUX



Assistance à la
conduite de chantier

4

interventions

Assistance à la
réception de chantier

5

interventions

PERSPECTIVES 2023

BLIGNY-LES-BEAUNE	Création d'un lotissement Création de logements locatifs
COMBERTAULT	Création de logements locatifs
CORMOT-VAUCHIGNON	Création d'un équipement touristique
MERCEUIL	Extension et réhabilitation de l'école primaire
MEURSANGES	Restauration intérieure de l'Église
MEURSAULT	Création d'une halle festive
MONTAGNY-LES-BEAUNE	Travaux de réhabilitation et extension de la salle à usage multiple
POMMARD	Travaux de rénovation énergétique et aménagement de nouveaux espaces à l'École
SAINT-AUBIN	Travaux de voirie de la rue du Ban Réhabilitation d'un logement communal
TAILLY	Extension du bâtiment de la Mairie
VOLNAY	Travaux de voirie : Aménagement du centre bourg
VAL-MONT	Création d'un équipement touristique



Les Actions économiques et d'urbanisme



Le Développement Économique

L'année 2022 a vu le partenariat signé entre la Communauté d'Agglomération et la CCI Côte-d'Or – Saône-et-Loire se matérialiser très concrètement.



Ainsi, le 23 juin 2022, les résultats d'une enquête réalisée auprès des DRH et des salariés des entreprises du bassin ont été communiqués à un comité technique créé par la CABCS. Les données récoltées permettent d'affiner la vision du territoire et de ses enjeux en matière de logement, tout en complétant les actions validées dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

Dans le cadre du renforcement de la collaboration dans le domaine de la transition énergétique, différentes opérations ont été menées :

- Des diagnostics de performance énergétique pour 7 entreprises du Beaunois ;
- Des diagnostics de performance énergétique et déchets pour les commerçants (10 professionnels accompagnés).

Une réflexion sur l'offre de formation en lien avec les entreprises du territoire a été lancée. Cela s'est traduit par la réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises (59 soit 3 000 salariés) de 5 salariés et plus. Les résultats ont été présentés le 14 octobre 2022. Après cette présentation, il a été décidé d'approfondir ces résultats lors d'entretiens avec les plus grandes entreprises et de définir des potentiels de formation à développer en croisant l'offre et la demande.

Enfin, le 29 novembre 2022, l'Observatoire de l'Économie Locale a été lancé.

Cet Observatoire permettra de partager des informations factuelles et une vision commune du territoire avec des partenaires (syndicats patronaux, chambres consulaires, Office du Tourisme, Mission Locale, Pôle Emploi, ...) pour identifier et cibler les actions à mettre en place pour le développement économique.



- Soutien à l'amélioration énergétique du parc privé grâce au Pôle Rénovation Conseil (espace conseil France Rénov' porté par le Pays Beaunois, porte d'entrée sur l'Agglomération pour toutes les questions relatives à la rénovation énergétique des logements) via le dispositif Aide Rénov' destiné aux propriétaires occupants d'une maison individuelle.
- Mise en place d'une aide aux travaux pour la rénovation énergétique des copropriétés.

Les projets soutenus

L'Agglomération a accordé son soutien à :

- La requalification d'un immeuble existant en résidence seniors Sérénitis par le bailleur Orvitis, pour un total de 20 logements à Beaune,
 - La rénovation énergétique d'une copropriété de 44 logements à Beaune,
- Un projet de réhabilitation de bâtiments en logements communaux sur la commune de Sainte-Marie-la-Blanche, grâce au fond portage foncier,
 - La rénovation énergétique d'un logement communal à Molinot,
 - 24 dossiers de rénovation énergétique avec son Aide Rénov'.



Projet Orvitis de résidence senior à Beaune



Projet de logements communaux à Sainte-Marie-La Blanche

Les perspectives

- Réalisation d'un état des lieux de la vacance par commune, proposition d'une méthode pour qualifier la notion de vacance et définir les outils pour agir.
- Communication sur le dispositif d'encadrement des meublés de tourisme auprès de l'ensemble des communes.
- Convocation de la première Conférence intercommunale du Logement (CIL) et lancement des travaux pour bâtir une stratégie communautaire en matière d'attribution de logements sociaux.
- Étude de faisabilité pour l'aménagement d'une aire de grand passage.
- Élaboration d'un 1^{er} état des lieux du parc en copropriété, sensibilisation et accompagnement des copropriétés sur les enjeux de la rénovation énergétique.
- Élaboration du bilan des 3 ans du PLH (mi-parcours).

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (2022- 2027) et du label Climat-Air-Energie
Le PCAET a été approuvé au Conseil communautaire du 28 mars 2022, pour la période 2022-2027.
Son programme d'actions comprend 8 orientations, 20 fiches actions et de nombreuses sous actions.

Dans le cadre du programme « Territoire Engagé Transition Écologique », le label Climat-Air-Energie (2 étoiles) a été remis à la collectivité. Ce label récompense pour 4 ans, le processus de management de la politique climat de la collectivité et les actions en découlant.



Les principales actions engagées au cours de l'année

- Dans le cadre de la convention de partenariat avec la CCI, six entreprises du territoire ont pu bénéficier d'un diagnostic énergie.
- Le service gestion et prévention des déchets a conduit différentes actions sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion du don et du réemploi, ainsi que le tri du papier.
- La charte d'accueil des professionnels en déchèterie a été relancée et l'étude avec le SMET sur la généralisation du tri à la source et la valorisation des bio-déchets finalisée.
- Aménagement d'un pôle multimodal à la sortie Beaune-Sud de l'autoroute A6, pour un montant de 2 733 133 € HT.
- Approbation de l'avant-projet de la nouvelle liaison douce qui reliera Beaune et Savigny-lès-Beaune, pour un montant de travaux de 932 623,80 € HT.
- Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'association BER : organisation de deux balades thermiques, à Ruffey-lès-Beaune et Savigny-lès-Beaune, pour sensibiliser le public sur les enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments.
- Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or : une journée d'animation sur la valorisation en bois plaquette a été organisée sur la commune de Molinot.
- Une campagne de sensibilisation aux économies d'eau a été réalisée sur la commune de Beaune pour promouvoir l'application de suivi des consommations d'eau « Véolia et moi ».



- Le règlement des eaux pluviales urbaines a été approuvé par le Bureau communautaire du 1^{er} décembre 2022.
- Dans le cadre la convention de partenariat avec

l'association BER : deux projets éducatifs autour de la « découverte des énergies renouvelables » ont été organisés au sein des sites périscolaires « Chagny Marey » et « Beaune Peupliers ».



Les perspectives

- Mise en place d'un nouveau partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'artisanat et reconduction des partenariats existants avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or (CA), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et l'association Bourgogne Énergies Renouvelables (BER) avec l'ambition de mettre en place des actions à destination de publics variés,
- Plusieurs projets déjà initiés vont se poursuivre comme la création d'une matériauthèque à la déchèterie de Meursault, le déploiement de deux nouvelles navettes électrique sur Beaune et la mise en œuvre du Schéma directeur d'alimentation en eau potable.

AFFAIRES FONCIÈRES

Les principales actions engagées au cours de l'année

En 2022, le service foncier a géré l'activité liée aux 315 hectares de terrains de compétence communautaire, dont 131 ha en pleine propriété et 184 ha par le biais de convention de mise à disposition.

Ces terrains sont utilisés dans les divers aménagements tels que les zones d'activités, les Étangs d'Or, la baignade naturelle de Montagny-lès-Beaune, les voies douces, mais aussi les stations d'épuration et leurs équipements, les équipements sportifs, les déchetteries et les accueils périscolaires...

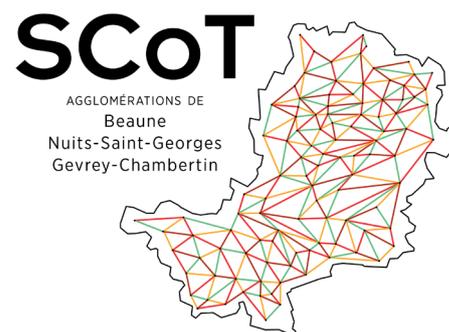
Les 23 zones d'activités gérées par la Communauté d'Agglomération représentent environ 100 hectares, dont 20 ha restant à commercialiser et 24 ha à aménager au 31/12/2022.



SUIVI DES DOCUMENTS D'URBANISME : PLU, SCOT, AVAP

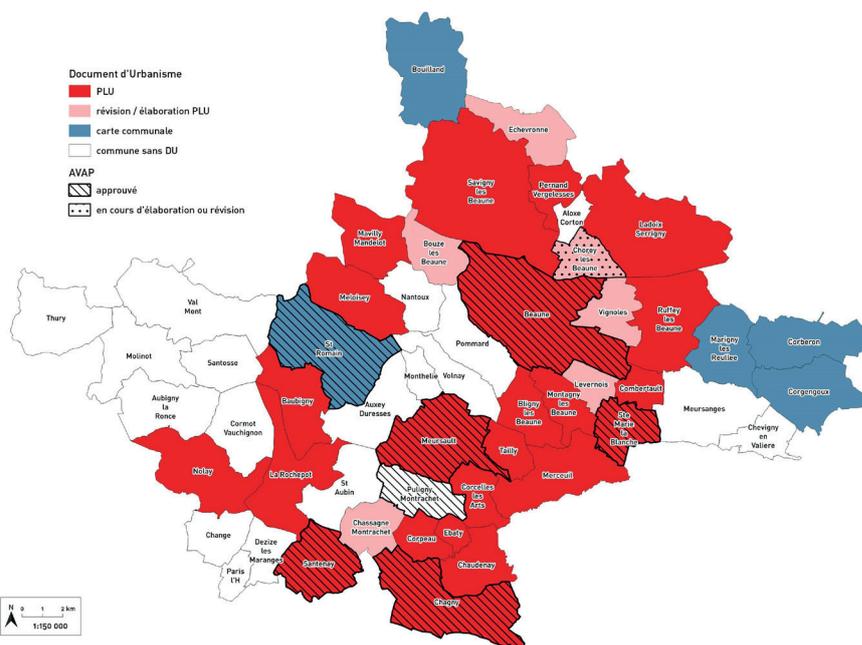
Les principales actions engagées au cours de l'année

La Communauté d'Agglomération accompagne les communes dans l'élaboration de leur différents documents d'urbanisme et émet un avis officiel sur les évolutions proposées. En 2022, le service urbanisme a suivi plusieurs procédures d'évolution de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) à Vignoles, Levernois, Chassagne-Montrachet, Bouze-lès-Beaune, Nolay, Chaudenay et Sainte Marie-la-Blanche.



La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) s'est également poursuivie.

Le SCoT est un projet de territoire partagé entre la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud et la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, qui regroupe **108** communes, **81 550** habitants et **37 500** emplois.



L'année 2022 a permis aux élus de valider le projet de SCoT, qui a été envoyé pour avis officiel aux différentes personnes publiques associées. L'enquête publique s'est déroulée début 2023.

UNESCO

La direction de l'urbanisme a participé tout au long de l'année 2022 aux différentes instances de gestion du site des Climats et la poursuite des réflexions sur des sujets à enjeux comme l'installation des antennes relais, qui a donné lieu à une première rencontre avec les différents opérateurs, et la prise en compte de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) dans les projets. Le Système d'Information Géographique (SIG) est venu en appui des différentes directions de la Communauté d'Agglomération tout au long de l'année, avec une implication particulière pour les besoins liés aux documents de planification (PLH, PCAET, SCOT), au développement économique et à la dématérialisation de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS).

Les perspectives

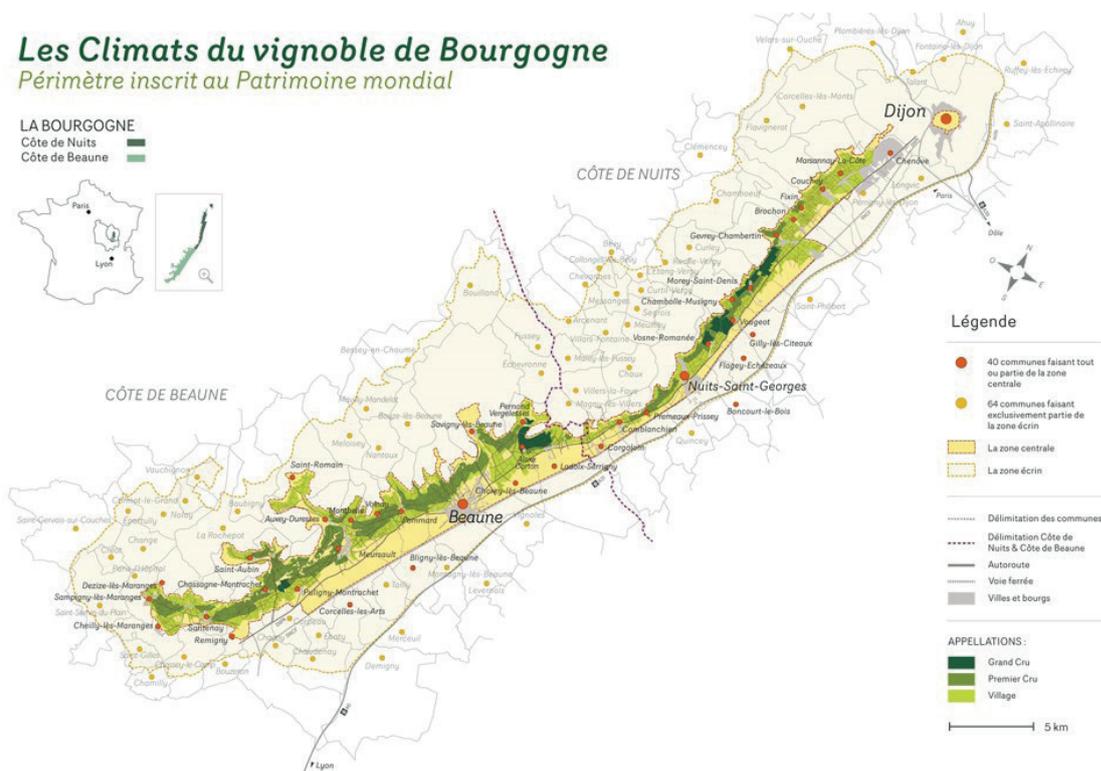
Approbation du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'été 2023. La phase de mise en œuvre pourra alors débuter, avec l'accompagnement des communes dans la mise en compatibilité de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

- Achèvement de l'étude sur la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du site UNESCO, avec l'élaboration de fiches projets permettant d'expliquer comment prendre en compte la VUE dans les projets,
- Mise en œuvre d'un nouveau partenariat avec l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne en matière de Système d'Information Géographique (SIG),
- Mise en place des différents observatoires au niveau du PLH et du SCOT.

Les Climats du vignoble de Bourgogne

Périmètre inscrit au Patrimoine mondial

LA BOURGOGNE
Côte de Nuits
Côte de Beaune



CHIFFRES CLEFS DE 2022

ZAC du PRÉ FLEURY

- Cession de 4 lots
- 2 promesses de vente signées
- Acquisition d'un terrain pour l'aménagement de la phase 2

ZAC des CERISIÈRES

- Cession de 6 lots
- 9 promesses de vente signées

ZAC de la PORTE DE BEAUNE

- Cession de 1 lot
- Réalisation d'un agrément de cession de terrains

ZAC EN MAREAU

- 2 promesses de vente signées

ZAC LES NOIROTS

- Cession de 2 lots
- 3 promesses de vente signées

ZAC LES TEMPLIERS

- Acquisition de 2 parcelles

8 bornages contradictaires

5 conventions d'occupation précaire

22 conventions de servitude pour le passage de canalisation en terrain privé

10 saisines de France Domaine

De plus, le service foncier intervient dans le cadre opérationnel du fonds de portage foncier (PLH) et réalise les servitudes nécessaires aux différents concessionnaires réseaux.

D'autres moments forts de 2022 :

- Acquisition de terrains avec bâtiments à Sainte-Marie-La-Blanche dans le cadre du fond de portage foncier du PLH,
- Acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du parking de covoiturage
- Mise en place et suivi du diagnostic archéologique de la ZA Les Gouteaux à Ladoix-Serrigny



Les perspectives

La dynamique restera forte en 2023, avec notamment la fin de la commercialisation de la ZAC des Cerisières. De nombreuses procédures et études vont permettre d'achever l'aménagement de zones existantes (ZAC du Pré Fleury, ZA des Gouteaux), de préparer les nouvelles phases de développement et de lancer la création de nouvelles zones (ZA Corvée Lisabeau à Chaudenay, notamment).



LA GESTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

Les principales actions engagées au cours de l'année

Dès le 1^{er} juillet 2015, la Communauté d'Agglomération a mis en place un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) pour le compte des communes qui ne pouvaient plus bénéficier de l'assistance des services de l'État.

Le service commun compte aujourd'hui 31 communes, représentant environ 20 600 habitants : 25 sont dotées d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et 6 d'une carte communale. Les mairies restent le premier niveau d'information des administrés. Elles enregistrent les dossiers puis les transmettent au service pour instruction.

La possibilité de fonctionner de manière dématérialisée est globalement appréciée à la fois par les particuliers, les professionnels et les communes. Le nombre de dossiers déposés en ligne a progressé régulièrement au cours de l'année pour atteindre, au final, 44% du total des dossiers déposés en 2023.

L'activité a été, comme les années précédentes, essentiellement concentrée sur le traitement des déclarations préalables (50%) et des permis de construire (21%).

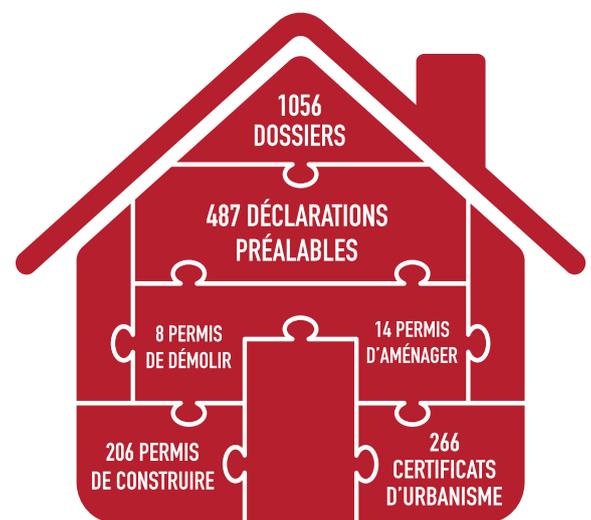
Les actes traités par le service ont permis de recenser 77 autorisations délivrées pour la création de logements, un chiffre similaire à l'année 2021. En 2022, toutes les demandes portaient sur des logements individuels, majoritairement des maisons individuelles de 4 et 5 pièces.

Les perspectives

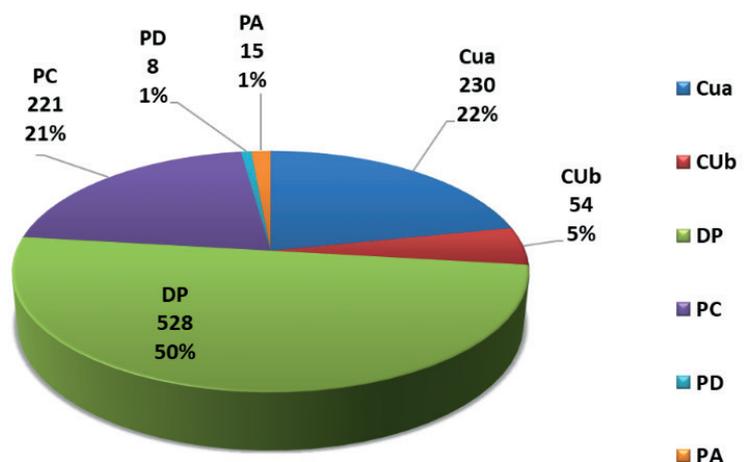
Poursuite du déploiement de la dématérialisation du traitement des autorisations d'urbanisme.

Le nombre de dossiers annuel à traiter est stable (environ 1000) depuis 3 ans.

L'année 2022 a été principalement marquée par la dématérialisation (enregistrement et instruction des dossiers) avec un téléservice de dépôt en ligne opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2022. Le bilan au terme d'une année d'exercice est positif.



Typologie d'acte en 2022



Transports et mobilité

La Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a intégré la compétence Transport à sa création en 2007. Les services assurés par les conseils départementaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, qu'ils soient urbains ou scolaires, sur le ressort territorial de la CABCS, ont été repris en gestion directe le 1^{er} septembre 2009.

Depuis 2014, l'Autorité organisatrice de transport urbain (AOTU) est devenue l'Autorité organisatrice de la mobilité durable (AOM). Cette nouvelle appellation intègre les actions visant à créer les conditions d'une écomobilité, c'est-à-dire une mobilité limitant l'impact environnemental des déplacements.

Depuis le 27 décembre 2019, la loi d'orientation des mobilités a modifié le code des Transports en créant un comité des partenaires.

Le Plan global de déplacement a été approuvé par le Conseil communautaire en 2013.

Il se décline en **19 actions**, dont :

5 actions

« circulation et stationnement »

2 actions

« covoiturage »

3 actions

« vélo »

3 actions

« marche à pieds »

LES TRANSPORTS URBAINS

Le réseau de la CABCS est géré en Délégation de service public par KEOLIS depuis le 1^{er} avril 2016 et l'offre de transport en commun est effective depuis le 1^{er} septembre 2016.

Le réseau se compose de :

5

lignes urbaines

4

services de Transport à la Demande (TAD) zonal pour les communes de la CABCS non desservies par une ligne régulière

5

lignes interurbaines

Les lignes sont fréquentées majoritairement en heures de pointe : des pics de fréquentation bien distincts sur les lignes urbaines et interurbaines :

LE MATIN
entre 7h et 9h

AU DÉJEUNER
entre 12h et 14h

LE SOIR
entre 16h et 18h



Les lignes urbaines et interurbaines sont majoritairement fréquentées par un public scolaire. Le TAD est avant tout utilisé pour aller à Beaune et Nolay (65% des demandes).

La desserte de la Baignade naturelle de Montagny-lès-Beaune a été renouvelée pour la quatrième année. Elle a été mise en place du 6 juillet au 31 août et assurait la liaison entre la gare de Beaune et la baignade grâce à huit arrêts. 394 personnes ont été transportées, ce qui représente une augmentation de +4.5% par rapport à 2021.

L'application TIXIPASS est en service depuis avril 2021. Elle permet d'acheter directement en ligne son billet de l'avoir sous forme dématérialisée. La campagne de communication a débuté en juin 2021 pour l'utilisation de ce service.



Le nouveau bus électrique ISUZU a été présenté en septembre 2021 en 1^{ère} mondiale puis mis en service le 15 novembre 2021.

La procédure pour le renouvellement de la DSP au 1^{er} avril 2023 a été lancée au cours de l'année 2022 avec les étapes suivantes :

28.02.2022

Le conseil communautaire décide de lancer une nouvelle DSP pour 7 ans et 4 mois à compter du 1/04/2023

01.03.2022

Avis d'appel public à candidature : 1 candidature déposée par KEOLIS

05.05.2022

La commission de délégation de service public admet la candidature de KEOLIS

16.01.2023

Réunions de négociation avec KEOLIS

30.11.2022

08.11.2022

29.09.2022

KEOLIS dépose une offre

02.02.2022

Mise en ligne du dossier de consultation

Le nouveau réseau de KEOLIS se caractérisera par :

- La mise en service progressive de trois navettes électriques, dont une qui desservira le nouveau parking relais, la Cité des vins et le centre-ville (navette A). Cette navette A circulera également le dimanche, de 13h30 à 18h. Les autres navettes B et C circuleront en heures creuses sur le réseau urbain.
- La sortie du périmètre de la DSP des lignes 12, 20 et TAD pour les intégrer dans un marché public connexe
- La construction de panneaux photovoltaïques au dépôt KEOLIS permettant de produire l'équivalent de la consommation d'une navette électrique durant une année.
- Un parc de véhicules plus propres, avec 3 midibus électriques et 100% du parc de véhicules thermiques roulant au biocarburant HVO.



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

En complément du réseau urbain, 58 circuits scolaires dont 23 circuits primaires et 35 circuits secondaires, desservent les communes de la CABCS pour rejoindre les établissements scolaires. Ils sont gérés dans le cadre de marchés publics assurés par deux prestataires : TRANSARC et TRANSMONTAGNE.

- 30 € pour le 1^{er} enfant
- 20 € pour le 2^e enfant
- 15 € pour le troisième enfant
- Gratuité au-delà

Conformément à la délibération du Conseil communautaire du 22 juin 2015, des frais d'inscription sont demandés pour l'accès au service depuis la rentrée 2016. Les tarifs sont restés inchangés en 2022:

2 691 élèves ont été inscrits sur la période et 2 868 cartes scolaires ont ainsi été éditées en 2022.

Un suivi en temps réel avec la géolocalisation ainsi que la surveillance dans les bus sont en place.



PERSPECTIVES 2023

- Avenant n°11 de la DSP visant à modifier la ligne n°5 et desservir la rue Champollion où se sont installés les services du Conseil départemental de Côte d'Or.
- Avenant n°12 de la DSP visant à assurer la continuité du service public entre le 1/04/2023 et le 31/08/2023, le temps de la mise en place du marché connexe.
- Mise en place progressive de la nouvelle DSP à compter du 1/04/2023. Le nouveau réseau sera pleinement opérationnel au 1/09/2023.
- Lancement et mise en place du marché connexe pour les lignes 12, 20 et TAD sorties du périmètre de la DSP.
- Mise en place du nouveau logiciel PEGASE 3 pour les inscriptions scolaires et l'édition des cartes.
- Poursuite du Comité des partenaires en lien avec la loi LOM

Les Actions environnementales

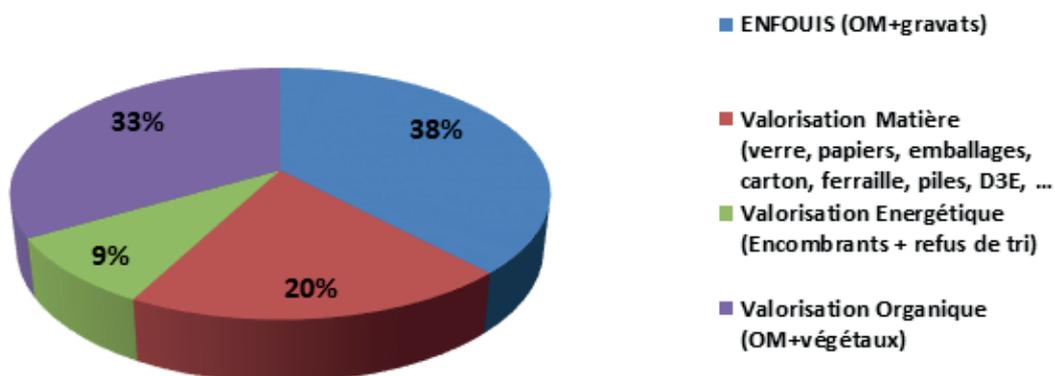




Les déchets

La Communauté d'Agglomération est compétente pour la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et les déchèteries sur 46 communes de son territoire. La compétence Traitement est assurée, depuis le 1^{er} janvier 2018, par le SMET 71.

REPARTITION DES TONNAGES 2022 suivant les exutoires

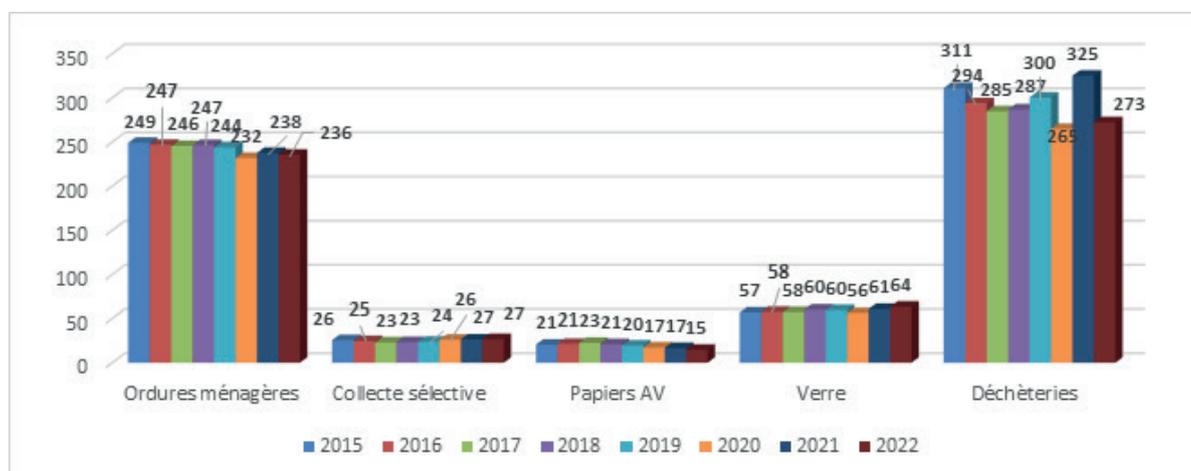


1. RÉPARTITION DES DÉCHETS

Après la baisse des tonnages observée en 2020 suite à la crise sanitaire puis une hausse en 2021 on observe, de nouveau, une baisse des tonnages pour 2022, sauf pour le verre qui continue à augmenter et une stagnation pour le tri.

Concernant les déchèteries, après une forte hausse en 2021, les tonnages baissent en 2022, sur trois des quatre déchèteries et sur l'ensemble des flux.

Évolution du ratio en kg/hab./an des flux de déchets collectés sur le territoire de la CABCS entre 2015 et 2022



2. DEVENIR DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les ordures ménagères sont traitées à l'usine de Tri-méthanisation ECOCEA gérée par le SMET 71 (10 602 tonnes en 2022), permettant ainsi de valoriser 47% des tonnages en compostage, le reste, 53% est enfoui.

Les Déchets Non Recyclables (DNR) des déchèteries ainsi que les refus de tri des bacs jaunes sont valorisés dans l'usine de l'entreprise Bourgogne Recyclage pour être transformés en CSR (Combustible Solide de Récupération) (1 902 tonnes en 2022) ont ainsi pu être valorisé énergétiquement.

Les déchets recyclables déposés dans les bacs jaunes sont acheminés vers le centre de tri de Bourgogne Recyclage situé à Travoisy pour être triés puis conditionnés sous forme de balles (1 210 tonnes en 2022). Une grande partie de nos emballages sont recyclés en Bourgogne Franche-Comté notamment les plastiques, le PET Clair est recyclé par l'usine Plastipak de Sainte-Marie-la Blanche (21) et le PEHD à l'usine MBP de Chalon-sur-Saône (71) ainsi que les cartons, qui sont recyclés par la papeterie GemDoub de Novillars (25). Les briques alimentaires sont recyclées dans les Vosges, l'aluminium et l'acier dans le Nord de la France.



Les papiers collectés en apport volontaire, sont entreposés au centre de tri de l'entreprise Bourgogne Recyclage avant d'être acheminés à la papeterie Norske Skog à Golbey (88) (660 tonnes en 2022).

Le verre, collecté en apport volontaire, est recyclé à l'usine de Verallia de Chalon-sur-Saone. Il est refondu et transformé en nouveaux pots et bouteilles en verre (2 860 tonnes en 2022).

Les cartons, la ferraille, le bois, les D3E, les piles, le plâtre, le Mobilier, les radiographies, les cartouches d'encre, les capsules de café, collectés sur les 4 déchèteries du territoire (Meursault, Savigny-Les-Beaune, Nolay et Travoisy) sont recyclés dans diverses usines en France (3 589 tonnes en 2022).

Enfin, les végétaux collectés en déchèteries sont transformés en compost à Allériot (3 112 tonnes en 2022), les déchets dangereux sont dépollués et valorisés à Dijon (142 tonnes en 2022) et les gravats sont enfouis dans un Centre de stockage de déchets ultimes à Bligny-lès-Beaune (3 578 tonnes en 2022).

3. PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS :

L'Agglomération a validé en février 2021, son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Pour rappel, le PLPDMA de l'Agglomération a été élaboré pour une durée de 6 ans. Il est en cohérence avec les objectifs de la région BFC et du Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) sur la réduction globale de :

- -15 % de DMA entre 2010 et 2025
- -20% de DMA entre 2010 et 2031.

Certains flux de déchets pris en charge en déchèterie sont ciblés par les objectifs de réduction suivants :

Flux	Réduction entre 2010 et 2025	Réduction entre 2010 et 2031
Végétaux	-17%	-45%
Encombrants / DNR	-34%	-38%
Inertes / Gravats	-13%	-13%

Actions phares de 2022 :

COMMUNICATION AUTOUR DU PLPDMA

· **130** publications sur la page Facebook Prévention Déchets Agglo Beaune et 5 articles de presse.

SENSIBILISATION DES PUBLICS

324 scolaires sensibilisés à la thématique de la prévention des déchets.

130 personnes sensibilisées lors d'animations péri et extra scolaires

1 846 personnes sensibilisées grâce aux stands lors des fêtes du quartier Bretonnière à Beaune, les Ateliers «Zéro déchets Zéro Gaspillage», proposés par le service Déchets

de l'Agglomération et par le Conseil départemental de la Côte d'Or, lors de temps d'échanges en porte à porte ou sur les sites de compostage partagés.

· **1** hébergement touristique équipé en outils de communication et matériel pour réduire la production de déchets lors de l'accueil de leurs clients.

· **42** foyers ont été sensibilisés au tri et à la prévention des déchets en 2022, lors de sensibilisation dans les immeubles.

Éco-exemplarité de la collectivité

. 38 prêts de matériel de tri et/ou de gobelets réutilisables ont été réalisés.

Promotion du compostage individuel et collectif

11

permanences de distribution organisées (374 composteurs remis)

293

foyers individuels se sont dotés de composteur

23

foyers ont reçu un second composteur via une participation financière

58

composteurs pour les foyers individuels ont été échangés

1

site de compostage collectif installé en pied d'immeuble

1

site de compostage collectif installé en camping

1

établissement scolaire ou de restauration scolaire ont installé un site de compostage

8

sites ont été installés en entreprises et associations

45

foyers ont eu accès à un site de compostage partagé soit 100 personnes

12

sessions gratuites de broyage de végétaux*

**Soit 59 h de broyage entre janvier et novembre destinées aux particuliers, sur les quatre déchèteries communautaires. 200 personnes ont été accueillies et environ 86 m³ de broyat a été produit et une dizaine de bennes ont été évitées.*



Évolution des tonnages et ratios en Kg/hab./an liés aux actions de prévention des déchets depuis 2010 :

Entre 2010 et 2022, les DMA ont diminué de 3 951 tonnes (31 709 en 2010 à 27 758 en 2022) soit environ -12,5 %. Le ratio en Kg/an/habitant des DMA a diminué de 67 Kg en passant de 694 Kg/hab./an à 626 Kg/hab./an soit environ -9,8%.

Dont, sur la même période :

- Les OMA collectées ont diminué de 1 369 tonnes soit - 8% (16 869 tonnes en 2010 à 15 500 en 2022), le ratio est passé de 369 Kg/hab./an en 2010 à 350 Kg/hab./an en 2022 soit - 5,1 % par habitant.
- Les apports en déchèteries, ont baissé de 2 581 tonnes soit -17% (14 840 tonnes en 2010 et 12 259 tonnes en 2022), le ratio est passé de 325 Kg/hab./an à 276 Kg/hab./an, soit - 17,4 % par habitant.

4. PROGRAMME DE RÉNOVATION DES DÉCHÈTERIES

La déchèterie de Ruffey-lès-Beaune (Travoisy) a été construite en 2015. Des travaux de mise aux normes des déchèteries de Meursault et Nolay ont été menés en 2016, suite à des non-conformités relevées lors des contrôles périodiques obligatoires pour les ICPE (Installation Classées pour la Protection de l'Environnement). Ces deux déchèteries restent néanmoins trop petites et vieillissantes, c'est pourquoi, un maître d'œuvre a été recruté en vue de réaliser les études et le chiffrage du projet, préparer les demandes d'autorisation (permis de construire/enregistrement ICPE) ainsi que la consultation des entreprises et le suivi des travaux.

Un budget de 1 265 000 € pour la rénovation de la déchèterie de Meursault a été validé par le Conseil communautaire de décembre 2020. L'année 2021 a été consacrée aux demandes d'autorisation (permis de construire et ICPE) et l'année 2022 au marché de travaux, qui ont débuté à l'été 2023.



Simulation de la déchèterie rénovée de Meursault.

5. REDEVANCE SPÉCIALE

La redevance spéciale est obligatoire pour les collectivités qui financent le service de collecte et traitement des déchets par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Elle permet de faire payer les gros producteurs en fonction de leur production réelle de déchets.

Depuis 2012, le système est harmonisé sur l'ensemble du territoire communautaire pour les gros producteurs. Depuis 2013, c'est l'ensemble des administrations qui ont été assujetties au paiement de la redevance spéciale, notamment toutes les communes membres de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal). La mise en place de cette redevance, outre le fait de se conformer à la loi, permet de sensibiliser les producteurs de déchets sur les quantités qu'ils produisent. Cette redevance contribue à les inciter à adhérer aux actions de prévention mises en place par la communauté d'agglomération.

En 2022, les recettes liées à la redevance spéciale ont augmenté (350 000 €) par rapport à 2021 qui avait encore été impactée par la crise sanitaire.

6. OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

- Sensibilisation des enfants dans les écoles :



La reprise des animations scolaires après deux années calmes a permis de sensibiliser 378 enfants sur l'ensemble du territoire.

- Sensibilisation des usagers au geste du tri :

Les ambassadeurs tri/prévention ont pu également participer aux manifestations sur le territoire (24H de Beaune, fête du Jeu, Printemps des blanches Fleurs, ...) qui ont permis de sensibiliser un peu moins de 700 personnes.

- Campagne de communication :

L'année 2022 a été consacrée à la préparation des changements de consignes de tri qui sont intervenus au 1er janvier 2023, avec une grande campagne de communication qui a été déployée fin 2022 avec la distribution dans les boîtes aux lettres d'un courrier d'explication, un mémo du tri et un autocollant avec les nouvelles consignes pour le bac jaune, une campagne d'affichage dans les abribus, sur les bus et les camions de collecte, des articles de presse, ...



7. PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 sera consacrée à la poursuite de la communication liée aux changements de consignes de tri avec la réalisation de trois vidéos pour la réalisation d'une campagne sur les réseaux sociaux, la mise à jour des outils de communication comme le guide du tri, les panneaux pour les locaux poubelles, la traduction du mémo tri en anglais pour les touristes, l'achat de sacs jaunes et de sacs de pré-collecte. Mais aussi la mise à jour de la communication dans les salles de sports et les campings, ainsi des vidéos sur les réseaux sociaux, articles dans presse ...).

L'année sera également marquée par le renouvellement de nombreux marchés :

La collecte en porte à porte des ordures ménagères et du tri

La collecte en apport volontaire du verre et des fibreux

La réception et chargement des fibreux et conditionnement des cartons

Le contrôle d'accès en déchèteries

La gestion et exploitation des déchèteries



Eau – Assainissement – Pluvial

Eau potable

Faits marquants

APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE (SDAEP)

sur le périmètre de la CABCS pour améliorer et sécuriser l'alimentation en eau potable.

266,8 km

Linéaire total des conduits prioritaires à renouveler, soit 37%

Sur les secteurs régie et affermage

La collectivité prend l'option d'un taux de renouvellement de :
1,10%, soit 7,8 km/an, soit 2,7 M€



UNITÉ MOBILE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE SUR LE Puits 4 DE VIGNOLES

Cette unité mobile de traitement a permis de maintenir l'alimentation en eau d'une grande partie du territoire.

Cette unité a été opérationnelle de juillet à novembre 2022, afin d'alimenter les communes de l'ex-SIVOM du pays Beaunois.

Elle a été remise en service à l'été 2023.

LES RÉSEAUX

La gestion du patrimoine nécessite le renouvellement des réseaux existants. En 2022, les principales opérations ont été conduites à :

- **Chagny** : améliorations ponctuelles du réseau, renouvellement réseau d'alimentation de la Maladière avec passage sous canal (620 ml), avenue Général de Gaulle (95 ml)



LES CHIFFRES DE 2022

Linéaire de réseau :

717,6 km (hors branchements)

Nombre d'abonnés :

22 498

Volume produit :

4 364 862 m³ (dont régie 489 563)

Volume vendu (estimation) :

3 011 858 m³ (dont régie 403 924)

Nombre de captages :

37

- **Corberon** : Renouvellement réseau, bouclage rue des Mages et RD 23 (270 ml)
- **Pernand-Echevronne** : renouvellement réseau alimentation réservoir Echevronne : tranche 2 (800 ml)
- **Marigny-les-Reullée** : renouvellement réseau route de Corgengoux (80 ml)
- **Meursault** : Renouvellement réseau rue de la Goutte d'Or (200 ml)
- **Puligny-Montrachet** : renouvellement du réseau rue Drouhin (270 ml) + rue derrière le château (180 ml)
- **Chassagne-Montrachet** : renouvellement réseau rue des Carrières et rue du Nord (280 ml)
- **Pommard** : renouvellement réseau rue du Parc et rue de l'Argilière (250 ml)
- **Vignoles** : Renouvellement réseau rue du Colombier et rue de l'Église (260 ml)

Total de 3,3 km

environ de réseaux renouvelés.

BILAN RELATIF À LA PROTECTION DES CAPTAGES

Au 31 décembre 2021, sur les 37 captages exploités par la Communauté d'Agglomération :

- 30 bénéficient d'une Déclaration d'utilité publique (DUP) permettant de mettre en

œuvre une protection contre les pollutions accidentelles

- Les 7 derniers captages ont une procédure en cours

PERSPECTIVES 2023

Le programme 2023 de renouvellement des réseaux prévoit d'intervenir sur les communes suivantes :

- **Aubigny-la-Ronce**

Renouvellement réseau surpressé (tranche 3/250 ml)

- **CABCS DSP**

Amélioration de la sectorisation (pose de 7 débitmètres supplémentaires)

- **CABCS RÉGIE**

Améliorations ponctuelles du réseau et mises en place de regard compteurs sur le domaine public

- **Pernand-Echevronne**

Renouvellement réseau alimentation réservoir

Echevronne : tranche 3 (900 ml)

- **Corberon**

Renouvellement réseau grande rue (280 ml)

- **Meursault**

Renouvellement réseau rue Martray

- **Montagny-lès-Beaune**

Renouvellement réseau rue de la Solle (300 ml)

- **Saint-Aubin**

Renouvellement réseau rue du Ban (100 ml)

- **Savigny-lès-Beaune**

Renouvellement réseau rue Dr Guyot

- **Pernand-Vergelesses**

Renouvellement rue de Pralot (tranche 1)

· **Puligny-Montrachet**

Renouvellement réseau rue derrière l'église, rue du Château, rue Tripet, rue de la Mairie

· **Vignoles**

Renouvellement réseau rue du Bourg (tranche 1/200 ml)

· **Ladoix-Serrigny**

Rue des Rossignols, renouvellement réseau (350 ml)

· **Corpeau**

Renouvellement réseau rue Truchot, rue Chaude et rue Brullé

· **Thury**

Renouvellement réseau surpressé (500 ml)

· **Cormot-Vauchignon**

Renouvellement conduite sortie réservoir de Cormot (360 ml)

· **Ebaty**

Renouvellement réseau en coordination avec travaux de création du réseau assainissement

· **Chagny**

Renouvellement de la conduite d'alimentation du Genetay (480 ml)

· **Chagny**

Renouvellement du réseau et branchement rue des Fossés (105 ml)

· **Chagny**

Renouvellement du réseau rue des Creusottes T1 (255 ml)

· **Chagny**

Renouvellement du réseau aux Muriers + chemin des Stades / passage sous voie et longement des voies SNCF (475 ml)

· **Chagny**

Renforcement du réseau Chemin Vert (300 ml)



Assainissement collectif

Faits marquants

Puligny-Montrachet : Mise en séparatif et renouvellement réseau rue Drouhin (280 000 € HT) sur 320 ml (+ de 270 ml de réseau pluvial).

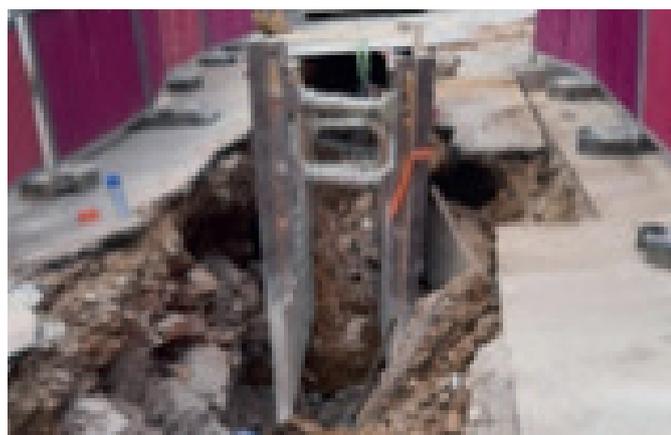
LES RÉSEAUX

- Nombre de branchements : 16 752 branchements
- Linéaire total de réseaux : 450 km
- Nombre de stations : 21

La gestion du patrimoine nécessite le renouvellement des réseaux existants. En 2022, les principales opérations ont été conduites à :

- **Meursault**

Renforcement en 200 mm du réseau assainissement rue de la Goutte d'Or sur 300 ml



- **Corpeau-Chassagne-Montrachet**

Réalisation d'une phase de travaux du programme pluriannuel sur les réseaux d'assainissement : sur Chassagne-Montrachet. Chemisage du réseau rue du Nord et rue des Carrières. (170 ml)

- **Santenay**

Travaux chemin sous le Seurre : création de deux déversoirs d'orage

- **Levernois** : chemisage du réseau assainissement route de Beaune (620 ml)

- **Chagny** : mise en place d'un dégrilleur automatique à l'entrée de la station d'épuration

- **Vignoles/Ladoix-Serrigny/Chorey-lès-Beaune** Réhabilitation de regards (lutte contre les eaux claires parasites).

PERSPECTIVES 2023

- **Beaune** : Déplacement du poste de relèvement « Laurioz » situé près de la Cité des Vins.

- **Corcelles-lès-Arts / Ebaty** : Consultation et lancement des travaux de création du réseau assainissement et d'une station d'épuration : tranche de travaux estimée à 2 000 000 € HT pour 2023.

- **Corpeau-Chassagne-Montrachet** : Lancement de la phase 2022 du programme pluriannuel de travaux d'assainissement : Rue des Fargues à Chassagne-Montrachet (estimation : 230 000 € HT).

- **Meursault** : Lancement de la dernière phase du programme pluriannuel de travaux estimée à 450 000 € HT : Renouvellement de 500 ml Rue du Moulin Landin (prévision du futur transit des EU d'Auxey-Duresses).

- **Nolay** : Lancement d'une phase travaux du programme pluriannuel d'assainissement suite à l'étude diagnostique : tranche de travaux estimée à 525 000 € HT.



Outre les communes précédemment citées, le programme 2023 de renouvellement des réseaux prévoit également d'intervenir sur les communes suivantes :

- **Chagny** : améliorations ponctuelles du réseau Renouvellement du réseau chemin des Stades, 230ml
- **Chagny** : mise en séparatif de la rue des Fossés et mise en place d'un poste de relevage + place Jeanin
- **Chagny** : PUP rue croisée
- **Chagny** : Lancement MOE pour modernisation file boue et déphosphatation UDEP Chagny
- **Meursault** : renouvellement du réseau d'assainissement rue de Martray
- **Vignoles/Ladoix-Serrigny/Chorey-lès-Beaune/Ruffey-lès-Beaune** : réhabilitation de regards (lutte contre les ECP).

Assainissement non collectif

La Communauté d'Agglomération a mis en place le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) le 13 avril 2007.

Ses missions sont les suivantes :

Le contrôle du neuf :
vérification des travaux
d'assainissement
individuel suite à un
permis de construire

**Le diagnostic de
l'assainissement existant :**
en cas de vente immobilière
obligatoire depuis le
1^{er} janvier 2011

**Le contrôle du bon
fonctionnement :** vérification
de l'état de l'assainissement,
contrôle du bon écoulement,
des regards, conseil
d'entretien et préconisations
de modifications éventuelles.
Cette mission a été confiée à
la société G2C environnement

**Conseils, renseignements
et accueil du public.**

Le règlement du SPANC a été modifié par délibération du Conseil communautaire le 30/06/2014.

Faits marquants

Sur le territoire de la CABCS, sont présentes environ 3 000 installations. L'activité du SPANC a encore été perturbée par le contexte sanitaire mais aussi par le départ de l'un des 2 techniciens en début d'année et remplacé durant l'été.

Le marché de contrôles de bon fonctionnement, attribué à l'entreprise JDBE le 25 novembre 2021, a démarré en 2022.

a) Contrôle des installations neuves et des diagnostics de vente immobilière

Contrôles de Conception et implantation	70	Dont 28 réhabilitations
Contrôles de bonne exécution	38	Dont 19 réhabilitations
Diagnostics de vente immobilière	83	Dont 15 conformes

b) Contrôles de bon fonctionnement et diagnostics de l'existant

83 contrôles de bon fonctionnement ont été effectués mais la validation de ces derniers n'étant pas réalisée il n'est pas possible de se prononcer sur les taux de conformités.

PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 devrait voir se réaliser :

- La finalisation des contrôles de bon fonctionnement non réalisés sur l'année 2021;
- Les contrôles de la campagne sur le secteur du groupement Nord, de Saint-Romain et Auxey-Duresses;
- La réalisation des zonages Cormot-Vauchignon et Chagny;
- La finalisation des zonages de Baubigny et La Rochepot.

Gestion des eaux pluviales urbaines

Faits marquants

- Approbation du règlement de service de gestion des eaux pluviales urbaines.
- Mise en place d'un marché à bon de commande pour l'entretien des séparateurs hydrocarbures.
- **Chorey-Lès-Beaune** : Réalisation du remplacement du dallot situé rue Brenot (en direction de la rue de Ley) qui était en cours d'effondrement (environ 55 mL de remplacé). Les travaux réalisés sur les boîtes de branchements eaux usées ont permis de découvrir un réseau des eaux pluviales non accessible et non répertorié sur le SIG (rue Brenot direction rue des Fiêtres – environ 130 mL).

La rue Brenot est une première étape sur la remise en état du réseau de Chorey-Lès-Beaune, la

rue de Ley présente un alternat de dallot et de tuyau (réparation) ce qui ne nous permet pas d'intervenir ni en hydrocurage ni en passage caméra. Des travaux sont à prévoir dans la rue.

- **Santenay** : Hydrocurage et passage caméra sur 1 400 mL dans le centre du village (PM14).
- **Santenay** : Gestion d'une pollution aux hydrocarbures avec mise en place de procédure (en attente de validation).
- **Paris-L'Hôpital** : Hydrocurage et passage caméra sur environ 1 100mL dans la rue des Bayards.

Résumé de l'activité 2022 du service

- **482 dossiers** d'urbanisme instruits
- **Environ 6 750 mL** de collecteurs entretenus (1.7 % du patrimoine) et environ **4 220 mL** de réseaux inspectés: 74 700 € pour des curages préventifs, curatifs, fraisages et ITV.
- **Tampons et grilles regards** remplacés (**59 900 €**)
- Plus de **207 000 €** de travaux de réparation et renouvellement réseaux.

PERSPECTIVES 2023

- Effectuer les visites de demandes de raccordements des bâtiments existants.
- Priorisation des missions en fonction des moyens humains et financiers.
- Traitement des urgences (effondrement voirie ou autre péril immédiat, taux de remplissage réseau très élevé).



Hydrocarbures sortant du réseau des eaux pluviales avant intervention.



Barrages flottants mis en place par les pompiers

Les Milieux Naturels

Natura 2000



LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NATURA 2000

La Zone spéciale de conservation (ZSC) « Les habitats naturels de l'Arrière côte de Beaune »

Ce site de 3 748 hectares, à cheval sur la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire, s'étend du ravin d'Antheuil au Mont Rome. Classé au titre de la directive européenne Habitats, faune, flore, il a pour objectif de conserver et ou restaurer les habitats naturels, la faune et la flore sauvage protégés.



ARRIÈRE CÔTE
DE DIJON ET BEAUNE
NATURA 2000

La Zone de protection spéciale (ZPS) « Arrière côte de Dijon et de Beaune »

Ce vaste site de 60 720 hectares est délimité par la Côte viticole à l'Est et la Vallée de l'Ouche à l'Ouest et s'étend de Chenôve, au Nord, au cirque du Bout du monde au Sud. Classée au titre de la directive européenne Oiseaux, ce classement doit permettre de maintenir voire de restaurer dans un bon état de conservation les populations des oiseaux.

1. LE PROGRAMME D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Sur la ZSC, des entités locales classées Natura 2000 au niveau régional pour les chauves-souris ont été rattachées au site « Les habitats naturels de l'arrière côte de BEAUNE ».

Afin d'animer ce nouveau territoire, un document d'objectifs (DOCOB) unique pour les sites fusionnés et entités locales à chauves-souris pré-citées, est en cours de rédaction.



Dans ce cadre, une actualisation des connaissances a été menée en 2022 afin de mettre à jour les données écologiques du territoire, permettant de définir de nouveaux objectifs de conservation du patrimoine naturel.

De plus, la communauté d'agglomération Beaune Côte & Sud a missionné un prestataire pour l'année 2022, afin de mettre à jour les connaissances écologiques des chauves-souris dans la vallée du Rhoin et sur la montagne des Trois Croix afin de définir de nouveaux objectifs pour le DOCOB.

Une étude visant à recenser les chiroptères sur la vallée du Rhoin a également été menée par la Société d'histoire naturelle d'Autun. La seconde partie de cette étude, qui consiste en un suivi des cavités de la Montagne des Trois Croix, a été poursuivie et finalisée en 2022.

Sur la ZPS, la LPO a mené une étude en 2022 pour réaliser le suivi de l'Engoulevent d'Europe sur la ZPS. Le but étant de reconduire les inventaires faits en 2017 et de mieux appréhender la tendance évolutive de l'espèce.



2. CONTRATS NATURA 2000

Des contrats forestiers « îlot sénéscent » ont été mis en œuvre avec la commune de Thorey-sur-Ouche, Détain et Bévy pour préserver la biodiversité. Aucune intervention sylvicole ne sera effectuée sur plus de 10ha de forêt pendant 30 ans.

De plus, un projet de contrat de modification de la grille fermant le puit de Nuidan, dans la forêt domaniale du Grand Hâ, a également été initié permettant de limiter le dérangement des chauves-souris. Il sera poursuivi en 2023. Enfin, le contrat Natura 2000 initié par la Ville de Beaune pour restaurer et entretenir les pelouses calcaires de la Montagne, finalisé en 2020 pour 5 ans, a été suivi. Le but étant d'accompagner le maître d'ouvrage et de veiller au respect des conditions d'éligibilité du contrat Natura 2000.

3. MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

L'année 2022 a été consacrée à la création du nouveau PAEC 2023-2028. Année particulière de transition vers la nouvelle programmation PAC 2023.

Tous les agriculteurs ont été recontactés par les animateurs, dans le but de recueillir leur volonté de se réengager dans cette nouvelle campagne de MAEC. Dans cette continuité, plusieurs journées de terrain ont été consacrées en début d'année afin d'établir un diagnostic-bilan des parcelles engagées depuis 2016. La finalité étant de vérifier que les parcelles se prêtaient toujours à la contractualisation de MAEC, et d'ajuster les mesures au besoin. S'en est suivi un travail de mise à jour des diagnostics et des plans de gestion parcellaire.

Les Étangs d'Or

D'une surface d'environ 200 hectares (dont 50 hectares de plans d'eau) et situé sur les communes de Merceuil et de Tailly, le parc des Étangs d'Or présente une mosaïque d'habitats (forestier, zone humide, zone ouverte, plan d'eau plus ou moins profond,) qui ont permis l'implantation et le développement de diverses espèces végétales et animales. Cet aménagement de 16 sites de gravières créé lors de la construction de l'autoroute A6 a été l'un des projets phares de la Communauté d'Agglomération lors de ces dernières années.

Les étangs d'Or.



PARC ECO LOISIRS
DE MERCEUIL TAILLY

1. Pêche électrique pour connaître la dynamique des populations de poissons et affiner les alevinages
2. Maintien du suivi de la biodiversité présente dans l'ensemble du Parc
3. Remise en état du site après une occupation illégale
4. Réfection de pontons pour mise aux normes
5. Mise en place de panneaux concernant le règlement du parc
6. Coupes d'épicéas morts à cause du parasite scolyte
7. Plantations pour régénérer la parcelle d'épicéa
8. Organisation de la deuxième édition du Bike and Run
9. Mise en place d'animations « école de pêche »
10. Lutte contre les espèces invasives



Pêche électrique



École de pêche



Bike and Run - 2^e édition

Les Plans d'eau de Montagny

D'une surface d'environ 30 hectares, ce site naturel présente une mosaïque d'habitats (saulaie inondée, zones humides, zone ouverte, plans d'eau plus ou moins profond)

- Site naturel situé contre les bassins de baignade à filtration naturelle « Beaune Coté plage ».
- Espace périurbain très fréquenté qui est géré et entretenu de façon raisonnée pour préserver la biodiversité locale en lien avec les élus, usagers et associations locales.
- Changement de panneaux après des actes de vandalisme, entretien des parkings, élagage d'arbres pour mise en sécurité des chemins piétons.



Le castor sur la Bouzaise et la Dheune

Après 900 ans, le castor d'Eurasie revient sur le territoire en remontant les rivières. La collectivité réalise un inventaire des familles afin de sensibiliser la population pour permettre une appropriation de l'espèce protégée.

Le but étant de consolider les quelques familles dans nos rivières, un plan d'actions est mis en œuvre pour favoriser une bonne gestion des forêts rivulaires (ripisylve).

Pour cohabiter, il convient d'identifier les zones où le castor peut déranger l'activité humaine par une prévention des conflits potentiels. De nombreuses rencontres de propriétaires ont été réalisées.

De plus, des animations auprès des communes concernées et des écoles ont été effectuées.

Des protections en grillage autour de certains arbres en bordure de route ont été réalisées.

Milieux naturels – Entretien différencié des espaces

La Communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud, via un marché à bons de commande, entretient les espaces verts et naturels de façon raisonnée... (sans produits phytosanitaire, avec des fauches tardives, mise en place d'éco pâturage, actions contre les espèces invasives indésirables...)

Beaune Côté Plage

La Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud a repris la gestion de cet équipement en régie depuis la saison 2021.

Une astreinte pour la prise de décisions a été mise en place et des marchés ont été passés, notamment pour l'entretien et la gestion technique, l'accueil, l'animation et la surveillance de la baignade, la régie de recette, la surveillance par des agents de sécurité, le snack, l'entretien des espaces verts, la communication, la gestion des consommables (eau, gaz, électricité), les analyses de la qualité de l'eau...



LES CHIFFRES CLEFS

20 000 m²

Surface totale d'entreprise

3 077 m²

Surfaces des bassins

1 420 m²

Filtration plantée

5 360 m³

Volumes des bassins

Pataugeoire **455 m²**,
profondeur variant de 0 à
0,6m. Volume : **1400 m³**

Bassin de jeux **705 m²**,
profondeur maximale :
1,02m. Volume : **720 m³**

Bassin de natation **977 m²**,
profondeur maximale :
1,8m. Volume : **1700 m³**

Bassin de plongeon **940 m²**,
profondeur maximale :
3,8m. Volume : **2800 m³**

DATES CLEFS

2014

Ouverture du site
en mai

2020

Fin de gestion en
DSP en décembre

2021-22

Gestion en régie

ANIMATIONS

La participation du club de plongée Beaunois (CRAB) qui a œuvré comme fil conducteur tous les samedis de la saison.

- 98 animations sportives gratuites encadrées par les associations locales et les éducateurs sportifs de l'UCPA (gym douce, aquagym, animations aquatiques, disco-golf, bateaux à Aubes...)
- 21 animations gratuites encadrées par les associations locales
- Plus grosse participation depuis l'ouverture en 2014, d'utilisateurs qui participent à ces offres complémentaires (1200 personnes)



COMMUNICATION

Les supports de communication utilisés :



- Les abribus de l'Agglomération
- Panneaux lumineux de la Ville de Beaune
- Cinq insertions pub dans Echo des com, Vivre à Beaune, Le Bien Public, DBM et Côté Comm
- Diffusion de 150 affiches A3 (réalisées par le service reprographie), 10 000 flyers pour les sites de la ville de Beaune, de l'Agglomération et de l'OTI
- Envoi de mails aux agents communautaires et de la Ville de Beaune grâce aux graphismes réalisés en interne et aux 53 mairies qui ont relayé l'information
- Article sur le site internet de l'Agglomération et les réseaux sociaux
- 4 vidéos promotionnelles créées

Relais d'information :

Intervention dans Le Bien Public, France Bleu et Echos des Com. La nouveauté en 2022 a été de créer une émission radio en direct avec France Bleu sur une journée et de réaliser 4 vidéos promotionnelles.



CHIFFRE D'AFFAIRES 2022

192 852 €

TTC de recettes

77 058 €

TTC (recettes en 2021)

156 086 €

TTC (recettes en 2020)

Bilan chiffré :

Facebook / Instagram a enregistré 162 107 actions et 2 623 390 impressions.
Tik Tok a engendré 804 clics et 407 287 impressions.
En tout, 3 030 677 personnes ont été exposées à la campagne.

FRÉQUENTATION EN 2022

40 921 personnes accueillies
(**16 355** en 2021 et **32 755** en 2020)

74 jours d'ouverture comme
en 2021 (59 en 2020)

14 journées inférieures à 11
personnes (8 en 2021)

44 journées inférieures à 100 personnes

1 journée à 1000 personnes

2 journées à 0



Les Actions au bénéfice de la cohésion sociale



© Photographies : lange vert

La petite enfance

Sur le territoire communautaire, 5 Établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) proposent 203 places (163 places en accueil collectif et 40 en accueil familial) pour des enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à la scolarisation.

L'accueil peut être envisagé jusqu'à l'âge de 5 ans révolu si l'enfant est porteur de handicap ou atteint de maladie chronique.

Les différents sites offrent une diversité et une complémentarité de services : accueil collectif ou familial, accueil régulier ou occasionnel (voire ponctuel), accueil d'urgence dans tous les établissements et une amplitude horaire large entre 6 heures et 20 heures 30.

La stabilité des équipes permet de faire vivre les projets pédagogiques dans l'empathie et la bienveillance. La formation de stagiaires occupe une place importante dans notre fonctionnement.

LES CHIFFRES DE 2022

203 places établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

455 dossiers de pré-inscription réalisés par les relais enfants parents assistantes maternelles (REPAM)

300 assistantes maternelles en activité sur le territoire de l'Agglomération

969 places en accueil familial sur les territoires Beaune et Sud-Ouest



En 2022, des stagiaires ont été accueillis dans nos EAJE en plus de nos contrats d'apprentissage (trois contrats d'apprentissage CAP Petite Enfance et deux contrats d'apprentissage auxiliaires de puériculture).

La professionnalisation de nos agents est une priorité de service et chaque agent a la possibilité de se former.

De nombreux projets fédèrent les équipes comme le projet parlé/signé, projet SNOEZELLEN (éveil des sens des enfants) et les partenariats sont maintenus avec les EHPAD.

En 2022, 455 dossiers de pré-inscription ont été réalisés par les REPAM (Relais enfants parents assistantes maternelles) pour de l'accueil régulier. Pour rappel, les REPAM sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistants maternels et professionnels de la garde à domicile.

En 2022, le nombre d'assistantes maternelles en activité sur le secteur de Beaune est de 169 et 109 sur le territoire Sud-Ouest (41 sur le 21 et 68 sur le 71).

Le nombre de places disponibles en accueil familial est de 598 places sur le secteur de Beaune et 371 places sur le territoire Sud-Ouest.

L'enfance

Compétences Péricolaires et Extrascolaires

NOMBRE DE SITES ET FRÉQUENTATION

Les structures Enfance du territoire de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud sont habilitées par la DDCS (Direction départementale de la Cohésion sociale – Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale).

Sur le territoire :

34

sites de restauration scolaire

33

accueils péricolaires (matin et soir), ouverts au public entre 7h30 et 18h30

8 à 12

accueils extrascolaires (vacances) en fonction des périodes de l'année

476

places en accueils extrascolaires ouverts les mercredis (journée entière)



En 2022 : **3009** dossiers d'inscriptions (**1948** élémentaires et **1061** maternels) ont été déposés pour les prestations péricolaires pour environ **2000** enfants présents lors la restauration scolaire, **550** sur le temps d'accueil du matin et **800** enfants sur le temps d'accueil du soir.

En moyenne, ce sont également **125** maternels et **175** élémentaires accueillis chaque mercredi de l'année.

DÉPLOIEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation des agents Enfance est une priorité du service.

EN 2022

21 agents ont suivi une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs)

4 agents ont suivi une formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueils collectifs de mineurs)

2 ont suivi une formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

40 et **25** agents ont été formés aux gestes de premiers secours avec le PSC1 et à l'utilisation des extincteurs

20 responsables de structures formés sur le management et l'encadrement d'une équipe

Des départs en formation via le CNFPT en lien avec le service des Ressources Humaines ont également été réalisés.

La volonté de la collectivité est également de pouvoir développer les contrats d'apprentissage. En effet, en 2022, **1** contrat d'apprentissage CAP AEPE (Accompagnant éducatif Petite enfance) et un contrat d'apprentissage BPJEPS LTP (Loisirs tous publics) ont intégré nos équipes.

MISE EN PLACE DE L'ESPACE FAMILLE

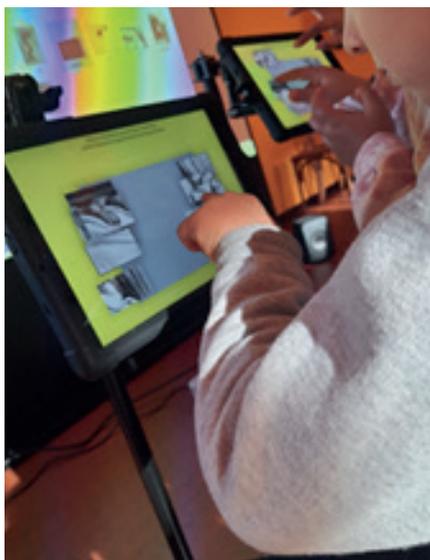
Depuis l'été 2022, toutes les inscriptions périscolaires et extrascolaires se font sur l'Espace Famille qui permet de faciliter l'accès aux inscriptions pour les familles et de bénéficier d'informations générales directement sur leur session. Les familles ont désormais la possibilité de gérer directement leurs réservations et/ ou annulations.



PROJETS ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES DÉVELOPPÉS AU COURS DE L'ANNÉE

L'année 2022 était synonyme de renouveau avec la mise en place d'un PEdT (Projet Éducatif de Territoire) de transition avec des orientations éducatives et pédagogiques réfléchies de manière participative avec les responsables de structures, les agents d'animation et certains partenaires locaux.





Afin de favoriser l'accès à la Culture et à l'Art, les enfants ont participé à des interventions d'**ArtKaravane** : visite de musée avec des lunettes de réalité virtuelle, ateliers création autour des constellations, du dessin en 3D, du light painting ou encore du modelage avec de l'argile par exemple. Les enfants comme les animateurs ont vraiment apprécié ces nouvelles interventions.

L'association Bourgogne Énergies Renouvelables (en lien avec le PCAET) a pu proposer différents temps à destination des enfants. A l'aide de maquettes, des expériences sur les différentes façons de produire de l'électricité ont été réalisées par les enfants avant de passer à la fabrication de manèges solaires fonctionnant avec une photopile. Après cette fabrication collective, les enfants ont pu créer et décorer des cerfs-volants et exposer leurs créations à destination des familles.



D'autres nouvelles activités ont pu être déployées par les agents d'animation comme la participation au Festival des Solidarités (décorations sur le thème « Le Mouvement »), la remise en place d'activités intergénérationnelles, des initiations sport et rencontres inter-sites autour du football américain, découverte de la biodiversité et des macro-invertébrés aux Étangs d'Or avec le Service Environnement...

Le Conservatoire musique et danse

STATUT

Établissement d'enseignement artistique spécialisé : musique, danse classique et danse contemporaine.

Un des 5 établissements de la Côte-d'Or classé par le Ministère de la Culture
Etablissement inscrit dans le schéma départemental de développement des enseignements artistiques du Département de la Côte-d'Or



LES PUBLICS

ACTIONS PÉDAGOGIQUES INTERNES :

- Cours d'apprentissage / de l'atelier découverte au 3^e cycle
- Le public empêché (enfants handicapés)
- Un cursus spécifique pour les enfants atteints de troubles DYS
- Pratiques artistiques (big-band, chorales, chœur POP, groupe pop-rock, orchestre d'harmonie, ensemble vocal, ensembles instrumentaux)

ACTIONS PÉDAGOGIQUES EXTERNES:

- La sensibilisation auprès des publics scolaires (intervention ponctuelle)
- Un partenariat régulier avec le collège Saint Cœur à Beaune pour une sensibilisation

ACTIONS CULTURELLES

- Artistes professionnels invités (concert et master class)
- Les auditions-concert d'élèves

LES PARTENARIATS

- Structures culturelles (théâtre municipal, Ateliers cinéma,
- Associations locales (OHB, festival Solidarités, Chorale, CEMB)
- Festival Jazz au Verre
- Festival Baroque
- Lions Club et pour le dispositif Musiques à l'Hôpital

DYNAMIQUE ACTUELLE

- Mise en place d'un enseignement Musique Assistée par Ordinateur
- Développement du département pédagogique Musiques actuelles amplifiées
- Visibilité croissante de la pratique du jazz et transversalité avec les autres disciplines
- Valorisation des méthodologies pédagogiques exploitées lors des confinements
- Validation du projet d'établissement
- Début de la concrétisation du dispositif Musiques à l'Hôpital

LES CHIFFRES DE 2022

25 enseignants titulaires des diplômes pédagogiques (Certificat d'aptitude ou diplôme d'État)

500 élèves, avec :
 - **90** danseurs classiques et contemporains
 - **410** musiciens

95% viennent de la Communauté d'Agglomération (2/3 de la ville de Beaune et 1/3 des autres communes)

290 heures de cours individuel, collectifs, assurés par semaine (musique et danse)

Palette large d'esthétiques (danse classique et contemporaine / musiques classiques et actuelles / chœur pop)



Évènement Musiques à l'Hôpital



L'École des Beaux-Arts

LA CLASSE PRÉPARATOIRE

19

ÉTUDIANTS

104

CANDIDATS

56

INSCRITS À
LA SESSION

104 candidats se sont inscrits au concours (**54** sur la session de recrutement du mois de mai 2022).

19 étudiants ont intégré la classe préparatoire en septembre 2022.

Le voyage pédagogique et d'intégration a eu lieu du 13 au 15 septembre 2022 à Paris. Le forum des anciens élèves a été organisé le 4 février 2023.

Les journées Portes ouvertes ont pu se tenir en présentiel du 6 au 10 février 2023. Durant ces journées, les élèves de l'école se sont chargés d'accueillir les étudiants intéressés par la formation proposée à l'École des Beaux-Arts de Beaune en vue d'une inscription aux entretiens de recrutement.

Pour les familles qui ne peuvent pas visiter l'établissement cette semaine-là, l'École a publié sur le site internet de l'école, la vidéo de présentation de la classe préparatoire et son enseignement.

Au cours de l'année, plusieurs workshops ont été programmés dans différents domaines de la création artistique.



CHIFFRES CLÉS

128 enfants / adolescents
De 5 à 18 ans
répartis dans **11** ateliers
différents sur **2 sites** :
Beaune et Chagny

103 adultes
Inscrits dans les
10 ateliers de l'école

21 stages, dont :
15 stages enfants et
6 stages adultes portant
sur les arts plastiques,
la terre / céramique,
le volume, multimédia,
photographie, vidéo,
gravure, dessin,
sérigraphie.



COURS DE PRATIQUES AMATEURS

Quatre stages multimédia ont été mis en place à Nolay (accueil jeunes), Savigny-lès-Beaune, Bligny-lès-Beaune (bibliothèque), Corpeau (bibliothèque).
En juillet, un stage céramique a eu lieu à l'atelier July à Meursault pour les adultes.



Cette année, le thème fédérateur des ateliers, enfants-Ados-Adultes est « évolution ».

L'exposition de fin d'année s'est déroulée du 1er juin au 23 juin 2023, Salle Tourlière de la Porte Marie de Bourgogne, plateau prépa.

Total des inscriptions sur les pratiques amateurs :

ATELIERS ADULTES	103
ATELIERS ENFANTS	128
STAGES ENFANTS	107
STAGES ADULTES	40
ATELIER MULTIMÉDIA	43
TOTAL DES INSCRITS	421

ATELIER DE CRÉATION MULTIMÉDIA

L'atelier est un dispositif de l'École des Beaux-Arts de Beaune, à destination des communes de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Dédié à la création multimédia, c'est un atelier itinérant qui permet aux enfants (à partir de 6 ans) et adultes de s'initier à l'image numérique et aux arts plastiques.

Sous forme de stages de 5 jours, à raison de deux heures par jour ces ateliers peuvent être mis en place sur un temps de vacances scolaires ou un mercredi par semaine sur 5 semaines après l'École.

L'École des Beaux-Arts met à disposition tout le matériel nécessaire.

L'École des Beaux-Arts propose une activité novatrice et de qualité dans une dynamique d'animation du territoire des 53 communes.

Des communes telles que Savigny-Les-Beaune, Pernand-Vergelesses, Levernois, Chorey-lès-Beaune, Meursanges, Vignoles, Corberon, Nolay, Chagny, Ladoix-Serrigny, Puligny-Montrachet, Corcelles-Les-Arts, Meursault, Merceuil, Corpeau, Chaudenay, Bligny-lès-Beaune ont déjà pu bénéficier de ces ateliers.

L'École des Beaux-Arts se tient à disposition des élus afin de mettre en place des ateliers sur le territoire de leur commune s'ils le souhaitent.



Les Équipements Sportifs

CHIFFRES CLÉS

BILAN DES TRAVAUX

BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS : 240 000 €

- Acquisition / Installation d'un vestiaire modulaire pour le terrain synthétique Guigone de Salins.
- Mise en sécurité de l'accès à la piste d'athlétisme Jean Desangle
- Acquisition de mobiliers et matériels sportifs pour suivi de la mise aux normes : basket, hand, volley, foot.
- Remplacement Main Courante, Traçage Terrains Extérieurs, Panneau d'affichage et remplacement du sol sportifs « zone de but » au complexe Michel Bon.
- Remplacement Praticable Gymnastique, Panneau d'affichage et acquisition matériels Athlétisme au Complexe Jean Desangle
- Mise en place de la phase 2 : Vidéo Surveillance, Traçage des terrains extérieurs et acquisition table de marque au Forum des Sports.
- Acquisition de nouvelles assises salle Omnisports et Réaménagement terrain foot annexe en 2 zones de jeu au Centre sportif de Meursault.

Concernant les travaux et l'avancement des opérations en AP/CP (autorisation de programme / crédit de paiement) , le bilan est de 2 300 000 € destinés aux Complexes sportifs Ladoix et Nolay, la piste d'athlétisme Jean Desangle et la fin du programme d'accessibilité au Forum.

PARTICULARITÉS 2022 :



39 000

Heures de présence... Soit une augmentation de 30% liée à une année pleine sans aucune restrictions Covid

82

conventions gérées

561 368

d'Euros le montant des avantages en nature accordés aux associations



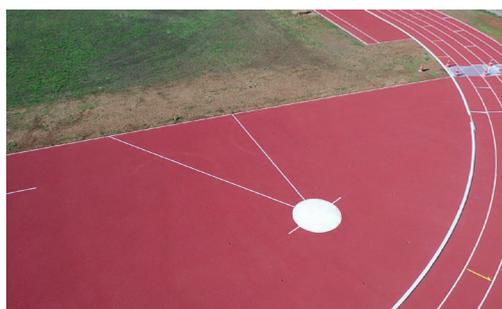
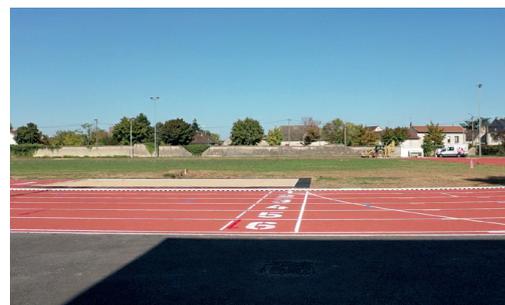
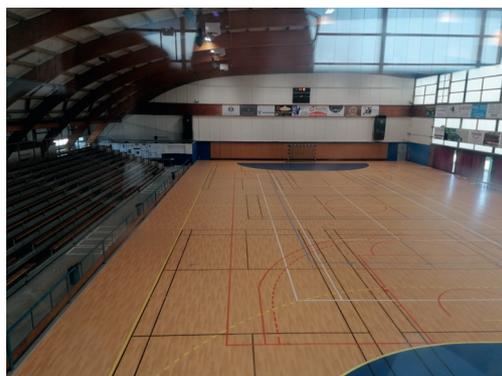
Retour aux conditions d'exploitation d'avant crise. La fréquentation des usagers est en forte hausse, synonyme de reprise complète des activités sportives sans restrictions. De nombreux travaux d'améliorations sont menés en coopération étroite avec la Direction des Opérations d'Aménagement pour maintenir un niveau de pratique conforme et anticiper le besoin de notre patrimoine au profit des associations du territoire communautaire.

A noter qu'en plus des manifestations sportives, dont l'emblématique semi-marathon de la Vente des Vins de Beaune au Forum, le centre sportif Hubert-Rougeot s'est transformé pour accueillir en décembre la 8ème édition de la Fête du train au Pays des Grands Noms et ses 7 000 visiteurs !

5M€ MOBILISÉS POUR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2023

PERSPECTIVES 2023 ET AU-DELÀ SUIVANT LE PPI : 5M € MOBILISÉS

- Acquisitions de divers matériels sportifs pour s'assurer du bon maintien des normes en vigueur
- Réfection éclairage LED salle gym, acquisition local stockage athlétisme et réfection Porte de secours du complexe sportif Jean Desangle
- Aménagement Terrains Basket extérieurs 3X3 homologués dans le cadre du **label Terre de Jeux JO 2024** et réfection éclairage LED du complexe sportif Michel Bon
- Installation Contrôle d'accès, acquisition praticable Gym et panneau d'affichage omnisports au Forum
- Rénovation des terrains extérieurs de tennis, remise aux normes praticables GYM et changement SSL du complexe sportif Saint Nicolas-Hubert Rougeot
- Lancement des phases chantiers des 2 complexes sportifs Ladoix et Nolay



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.

CONTACT



ACCUEIL DU PUBLIC :
DU LUNDI AU VENDREDI DE
8H30 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00.



MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ
14, RUE PHILIPPE TRINQUET
BP 40288
21208 BEAUNE CEDEX



03 80 24 56 80



DGS@BEAUNECOTEETSUD.COM



@BEAUNE CÔTE ET SUD

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com